

Bulletin du

PÉRIODIQUES

MAR 20 1974

BIBLIOTHÈQUE
DE MONTRÉAL

Bibliothèque Ville De Montreal,
1210, rue Sherbrooke est,
Montreal, 133, Que.

C.J.

Port de retour garanti.

1590 Avenue McGregor, Montréal 109

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe —
Permis No. 10,020.

CERCLE JUIF

5

Montréal, Mars 1974

No 167

Vingtième Année

M. SAUL HAYES, C.R., L.L.D., OFFICIER DE L'ORDRE DU CANADA HONNEUR A LA COMMUNAUTÉ JUIVE ET AU CONGRÈS JUIF CANADIEN

Le Gouvernement du Canada vient de reconnaître officiellement les services émérites rendus par M. Saul Hayes, C.R., Vice-Président Exécutif du Congrès Juif Canadien, non seulement à la communauté juive du pays à la tête de laquelle il oeuvre depuis plus de 35 ans, mais également au Canada tout entier, en lui décernant le grade d'«Officier de l'Ordre du Canada».

Peu de citoyens canadiens en effet, se sont dévoués autant que M. Saul Hayes, C.R., au bien et au progrès de leur patrie, et notamment en matière des Droits des minorités.

M. Saul Hayes, C.R., représenta en 1944 le Judaïsme mondial au Conseil de l'UNDRA à Montréal.

En 1945, il fut le représentant du Judaïsme canadien à la 1ère Assemblée des Nations-Unies à San Francisco, et l'année suivante, fut le porte-parole du Judaïsme canadien à la Conférence de la Paix à Paris.

Grande personnalité à l'échelle internationale, M. Saul Hayes, C.R., oeuvra au sein des commissions qui travaillèrent à l'étude, aux discussions, à la préparation et à la rédaction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations-Unies.

Il fut désigné en 1965 par l'Hon. Guy Favreau, Ministre de la Justice, en tant que membre de la Commission Spéciale contre la Propagande Haineuse, et fut nommé en 1973 Président Régional du Québec du Conseil Consultatif Canadien sur le Multiculturalisme.

Il se rendit en Europe et en Israël à maintes reprises, dans l'intérêt de la Communauté Juive Canadienne, et est fréquemment délégué, aux Assemblées internationales, de la Conférence des Réclamations contre l'Allemagne, du Congrès Juif Mondial et des Organisations Juives.

Il fit bénéficier de ses conseils et de ses lumières, la promotion et l'application des législations sur les Droits de l'Homme à travers le Canada.

Membre de la Commission Internationale des Juristes et de l'Institut Canadien des Affaires Internationales, il fut appelé en de nombreuses occasions à exprimer son opinion devant des Commissions Royales Gouvernementales et notamment en vue de l'amendement de la loi sur l'Immigration au Canada, sur le statut fédéral des prati-



M. Saul Hayes, C.R., Vice-Président Exécutif du Congrès Juif Canadien, Dr. Honoris Causa de la Faculté de Droit de l'Université Sir George Williams, Officier de l'Ordre du Canada.

ques équitables en matière d'emploi, d'amendements portés au Code criminel.

Il fut le Président et le signataire d'innombrables mémoires présentés aux Premiers Ministres et membres des Ministères tant fédéral que provinciaux, en matière d'intérêt public.

Possédant une connaissance profonde et humaine des problèmes-socio-économiques mondiaux et de la population canadienne en général, aussi bien que de celle juive au Canada, M. Saul Hayes, C.R., a mérité le respect, l'estime et l'affection unanimes les plus sincères, de sa patrie, de ses concitoyens, de ses coreligionnaires, de tous ceux qui le connaissent et qui, tous, en sont fiers.

Dixième Anniversaire de l'Université de Tel-Aviv

A L'AVANT-GARDE DU PROGRÈS SCIENTIFIQUE

L'Université de Tel-Aviv célébra son 10ème anniversaire en Octobre 1973.

Alors que la population entière d'Israël atteint trois millions d'âmes environ, l'Université possède seize mille étudiants non seulement israéliens autochtones, mais de toutes religions et nationalités, venus de toutes les parties du monde profiter de l'enseignement avancé qui y est donné par des professeurs qui comptent parmi les meilleurs au monde en science, littérature, arts, archéologie, etc.

Originellement une banlieue de Jaffa, aujourd'hui Tel-Aviv compte un million d'habitants.

De son côté, Jaffa est devenue un lieu touristique.

Tous les journaux publiés en Israël sont imprimés à Tel-Aviv. Toutes les principales Compagnies théâtrales ainsi que l'Orchestre Philharmonique d'Israël, l'Opéra, l'Association Nationale des Sports, sont établis à Tel-Aviv. Les principales Banques du pays et les succursales de celles étrangères, ont leurs sièges sociaux en cette ville, ainsi que toutes les grandes maisons de commerce et de financement, et les représentants des grandes industries aussi bien israéliennes que mondiales.

Les grandes institutions nationales et étrangères, la Fédération du Travail, l'Association des Manufacturiers, le siège social des partis politiques et les Associations d'immigrants, telle que l'Association des Américains et Canadiens en Israël, s'y trouvent aussi.

Et plus l'on étudie la situation de cette ville par rapport au pays, et plus on se rend compte que tous les sujets, tous les problèmes, toutes les décisions, dépendent surtout et en grande partie de Tel-Aviv.

C'est pourquoi dit-on que cette ville est la renaissance du peuple juif alors que Jérusalem représente son histoire plusieurs fois millénaire et sa capitale. Elle est puissante, utilitaire et le poulx de la vie dynamique du pays.

C'est une ville qui maintient sa jeunesse et son intérêt vital pour le futur, grâce à sa tenacité. Sa population ne perd point son temps à se répéter les horreurs et la tragédie du peuple juif

(Lire la suite à la page 3)



Vue de la façade Nord de l'Université de Tel-Aviv.

En premier plan l'Edifice Sharett des Sciences de l'Education, derrière lequel se trouvent l'Ecole Recanati d'administration financière, la Bibliothèque Elias Sourasky et la Faculté Sackler de Médecine.

A droite et à l'arrière de l'Edifice Sharett, la Maison des Comités Mondiaux Juifs et les deux Edifices jumeaux (Maisons du Royaume-Uni et de l'Argentine) des Sciences Humaines.

CONGRÈS JUIF CANADIEN CONFÉRENCE PLÉNIÈRE ANNUELLE DE LA RÉGION DE L'EST

Le Congrès Juif Canadien, Région de l'Est, annonce que son Assemblée Plénière Annuelle se tiendra le Dimanche 31 Mars 1974 en l'Hôtel Reine Elizabeth, à partir de 10 heures à 16 heures.

Y seront étudiées la position de la Région de l'Est du Congrès Juif Canadien au sujet des questions qui seront soumises subséquentement par le Congrès à l'Assemblée Nationale Plénière à Toronto, fixée du 15 au 18 Juin 1974, ainsi que les activités de la Région de l'Est dans tous les domaines d'intérêt communautaire. Feront l'objet d'une attention particulière la position des Juifs au Québec, la nécessité et la rédaction des textes d'un Code des Droits de l'Homme et d'une Commission des Droits de l'Homme au Québec, ainsi que les questions d'Education concernant la communauté juive.

L'Hon. Jérôme Choquette, Ministre de la Justice du Gouvernement du Québec, honorera de sa présence cette Conférence Plénière de la Région de l'Est, et en sera l'hôte d'honneur au déjeuner, au cours duquel il prendra la parole.

et "jamais plus", mais c'est une ville dont l'activité du peuple, vivant et constructif veut "s'assurer par son labeur que cela ne sera jamais plus".

C'est dans cette atmosphère que l'Université de Tel-Aviv naquit et se développa parce qu'à long terme, la nécessité et le développement d'une Université submerge toutes autres considérations.

Durant sa première décade, elle fut presque inaperçue et travailla modestement mais avec ardeur. Au bout de dix ans, à l'instar des théâtres, de la vie musicale, littéraire, philosophique, scientifique, intellectuelle du pays, l'on s'aperçut de la réalité de cette Université, qui avait cru et qui d'une petite école de 1.764 étudiants, était déjà devenue une Université qui ne le cédait en rien aux plus importantes Universités mondiales, surtout par la valeur de son enseignement.

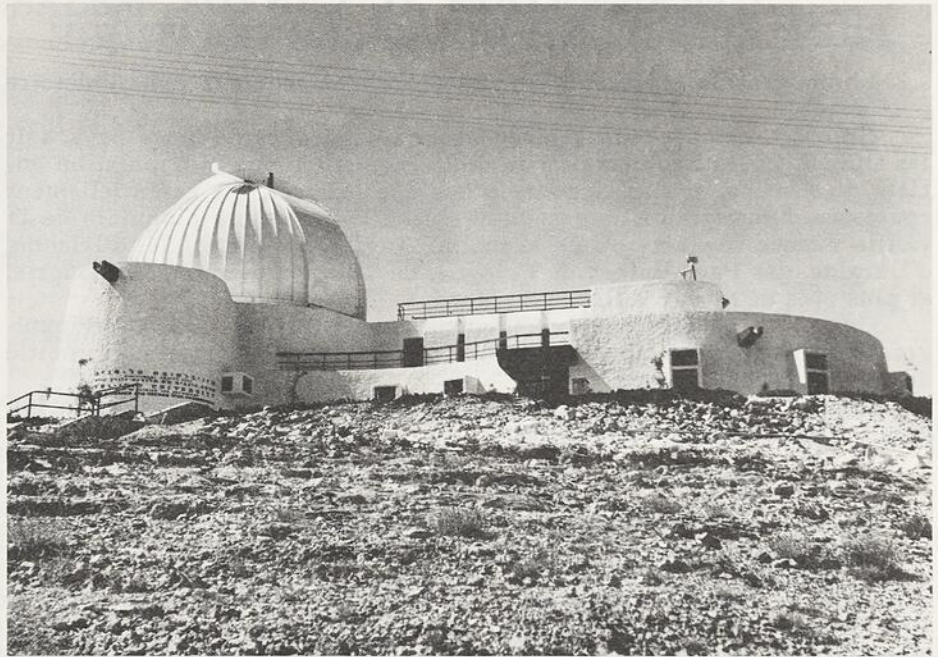
La réalité et la croissance de Tel-Aviv créèrent la réalité et la croissance de son Université, et tels que les autres facteurs de sa ville, l'Université de Tel-Aviv ne se contenta point de s'agrandir matériellement, mais dans ce court laps de temps de son existence, elle acquit également une grande renommée académique.

L'Université Hébraïque de Jérusalem représente l'esprit juif dans son ancienne capitale; l'Université Bar-Ilan est le centre traditionnel juif recherchant une synthèse entre ses vieilles traditions religieuses et la science moderne; le Technion de Jaffa fut la première école à offrir aux juifs modernes une éducation technique; l'Institut Weizmann qui porte l'aureole du nom de Weizmann et le prestige d'avoir été le premier à avoir de grands succès, est un centre d'études pour ainsi dire indépendant; l'Université du Neguev est l'Université des régions frontalières du Sud romantique.

Mais l'Université de Tel-Aviv est tout simplement l'Université de la ville de Tel-Aviv, avec son campus moderne aux édifices fonctionnels, situés sur une colline dont l'unique rappel historique est qu'il y a 10 ans seulement lorsque la construction de ce campus débuta, cette colline était balayée par les vents et infestée de ronces sauvages.

Mais il y a 50 ans, ce qui aujourd'hui est la ville de Tel-Aviv, était des dunes de sable nues et aujourd'hui personne ne peut nier la contribution

(Lire la suite à la page 5)



L'Observatoire Astronomique Florence et George Wise à Mitzpeh Ramon, dans le Neguev et dépendant de l'Université de Tel-Aviv.

VOEUX

Le Congrès Juif Canadien et son Bulletin du Cercle Juif, présentent à tous leurs lecteurs leurs meilleurs voeux à l'occasion des fêtes de la Pâque Juive — Pessah — et des Pâques Chrétiennes.

BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LA LANGUE FRANÇAISE

Publié par le
CONGRÈS JUIF CANADIEN

1590 Avenue McGregor, Montréal H3G 1C5

Tél. 931-7531

Rédacteur en chef:
VITTORIO RODRIGUEZ

L'IMMIGRATION AU CANADA PRINCIPES D'UNE NOUVELLE POLITIQUE

L'immigration représente un des problèmes cruciaux dans l'histoire du Canada.

En effet, compte tenu des véritables autochtones de notre pays, soit les Indiens et les Esquimaux, l'on doit reconnaître que la population entière du Canada, si l'on remonte à quelques siècles, est essentiellement composée d'immigrants, que ceux-ci soient les premiers pionniers de la vieille France royaliste ou de la vieille Angleterre Impériale, d'Irlande, d'Ukraine, des Pays-Baltes, de Pologne, de Tchécoslovaquie, de Hongrie, et plus près de nous d'Afrique du Nord.

Durant le dernier siècle seulement, quelques dix millions d'immigrants s'établirent au Canada, ce qui représente déjà environ la moitié de sa population actuelle.

Depuis la dernière guerre mondiale, le Canada a bénéficié de l'influx de 3 millions de nouveaux venus.

* * *

Que ces peuples aient émigré de leur propre initiative ou poussés par la nécessité des contingences politico-sociales de leur pays d'origine, et souvent aussi débarqué au Canada en qualité de réfugiés, ce n'est que depuis quelques années seulement, soit depuis 1952, que le Gouvernement fédéral s'est sérieusement attelé à la tâche d'établir les normes d'immigration, d'accueil et de développement, avantageuses à ces masses humaines. Emigrer, est en effet, non seulement et souvent une aventure forcée, mais également une recherche humaine de liberté et d'amélioration, d'un sort souvent compromis dans sa mère patrie.

Aussi, faut-il beaucoup de courage, de persévérance et aussi de confiance de la part de l'émigrant, comme aussi beaucoup de prévoyance et de prévenances de la part du pays d'immigration.

* * *

Le Congrès Juif Canadien et les Services Juifs d'Aide à l'Immigrant, (JIAS), se sont depuis 1919 penchés sur ces problèmes et travaillé d'arrache-pied à surmonter les difficultés que l'immigration pose non seulement à l'immigrant juif, mais à l'immigrant en général, quelles que soient son origine, sa croyance, sa religion, sa couleur, sa langue, son origine ethnique et son ascendance.

Après avoir en 1967 modifié la loi de 1952, le Ministère Fédéral de l'Immigration, envisage actuellement de revoir toute sa politique et tous ses règlements administratifs et rédige pour le printemps prochain un "Livre Vert," qui sera soumis à l'appréciation des organisations canadiennes et plus spécialement, celles les plus compétentes en la matière.

Le problème de l'immigration au Canada, revêt désormais une certaine urgence qui doit être résolue dans le futur immédiat, du fait de la décroissance de la natalité dans ce pays, et ajouterons-nous plus particulièrement au Québec.

Aussi, ne peut-on point envisager, que le quatrième pays au monde comme étendue et ajouterons-nous l'un des plus dotés en richesses naturelles, puisse voir celles-ci négligées et ses immenses étendues dépeuplées, du fait de ce déclin de population auquel l'immigration accrue et intense, est appelée à faire face.

Malheureusement, le Canada n'a point toujours suivi jusqu'aujourd'hui, une politique déterminée et persistante en matière de population-immigration. S'il en avait été autrement, ce pays aurait déjà dû être beaucoup plus peuplé qu'il ne l'est, ses richesses, beaucoup plus exploitées et rentables, quelles ne le sont. Car la population des Amériques est, en définitive, ne l'oublions pas, une population d'immigration.

Il incombe aux autorités compétentes, non seulement de reviser les principes-directeurs de l'accueil de l'immigrant, mais aussi de décider s'il faut le diriger vers les villes déjà existantes, ou créer de nouvelles industries — celles pétrolières surtout — et de nouveaux centres urbains; faut-il enfin développer l'agriculture canadienne et y diriger les nouveaux immigrants?

(Lire la suite à la page 5)

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration

Communiqué de Presse
"Québec-Monde"

Une Publication du Ministère de
l'Immigration du Québec,
est Lancée

Le Ministre de l'Immigration du Québec, M. Jean Bienvenue, a procédé le 23 janvier 1974 à 17 heures, en la salle d'accueil du Ministère, au lancement de la revue "Québec-Monde", une publication bimestrielle destinée à informer sur les activités de son ministère, sur les problèmes de l'immigration et sur la vie des groupes ethniques. Il était assisté du sous-ministre, M. René Gauthier, du sous-ministre adjoint, M. René Didier, et de M. Jean Desraspes, directeur des Groupes ethniques et des Communications, à qui le soin de cette publication a été confié.

"Québec-Monde" comportera normalement 8 pages de textes répartis en quatre sections, l'une d'information générale, la seconde de nouvelles du ministère, la troisième d'information sur la vie des groupes ethniques et la dernière d'information statistique.

Elle contiendra en outre un ou deux encarts de 4 pages, intitulés respectivement "Gazette" et "Dossier": on trouvera dans le premier des textes législatifs ou réglementaires concernant l'immigration, et dans le second, des études plus approfondies sur les problèmes de l'immigration au Québec.

C'est ainsi que la "Gazette" du 1er bulletin, lancé, parle de la restructuration actuelle du ministère, tandis que le "Dossier" est consacré à la politique du ministère, en l'espèce au discours récent du ministre Bienvenue à l'Assemblée Nationale.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi le lancement, M. Bienvenue a souligné qu'une telle publication devenait de plus en plus nécessaire, en raison du besoin accru d'information sur un secteur de l'activité gouvernementale et sur un ensemble de problèmes insuffisamment connus, non seulement du grand public, mais aussi des milieux influents de tout ordre au sein de la société québécoise.

PRISE DE POSITION DES CHRÉTIENS DE JÉRUSALEM

“Les soussignés, membres de la communauté chrétienne d'Israël dont ils partagent la destinée, expriment leur profonde émotion et leur inquiétude au sujet de la récente attaque des Etats arabes, attaque qui a déclenché de nouveau la guerre au Moyen-Orient. Le fait que cette attaque ait été perpétrée le Jour du Grand Pardon, jour le plus sacré de l'année juive, outrage tous les sentiments d'humanité et de religion. Ce dernier fait, et le rejet continu de toute négociation, illustrent le refus des Etats arabes de reconnaître le droit fondamental du peuple juif, (droit déjà affirmé par les Nations Unies), à une existence souveraine et indépendante dans la paix, parmi les autres nations du Moyen-Orient.

EDITORIAL

(Suite de la page 4)

Le fait est que les populations et les immigrants, se dirigent vers les points du globe susceptibles de leur fournir du travail, avec la meilleure rémunération et le maximum de sécurité socio-politique. C'est à ce propos que la politique de l'immigration canadienne, devrait intervenir pour attirer ici, tous ces peuples qui ne le désirent que du travail dans un pays libre, juste et équitable, tel que le Canada, qui possède de vastes et riches territoires de peuplement.

* * *

Actuellement, ce n'est plus le Royaume Uni, ni l'Europe qui peuvent suffire à peupler notre pays. Il nous faudra faire appel au monde entier et accorder le droit d'immigrer à tout un chacun, qui aura répondu aux nouvelles normes larges, équitables, sans discriminations aucunes, qui devront être établies.

C'est dans la Déclaration Canadienne des Droits de l'Homme qu'il nous faudra puiser ces normes d'admissibilité, qui écarte et réprouve toute discrimination pour raison de race, de nationalité d'origine, de couleur, de religion, de sexe et d'ascendance.

L'emphase devra être placée sur la *valeur humaine* et non point sur la citoyenneté, la religion ou la couleur du postulant.

Le Québec aussi, plus que n'importe quelle autre province, a besoin d'immigrants et il ne faudrait point que la question de la langue française ou anglaise, puisse y constituer une pierre d'achoppement, à l'acceptation du nouvel immigrant et à son intégration.

A la politique de protection de l'anglophonie, qui, en un certain temps, était celle du Ministère fédéral de l'Immigration, a succédé depuis quelque temps, une politique aux idées plus larges. Aussi, avons-nous assisté désormais, à une immigration provenant du Bassin Méditerranéen et des pays d'Europe d'expression française qui est venue au Québec affermir la situation du français, langue d'expression et de travail.

* * *

Rappelons aussi que l'immigrant, loin d'être un profiteur auquel l'administration accorde des privilèges et des avantages, constitue en fait une *richesse* pour le pays d'immigration, le Canada, où il devient un *consommateur*, un *producteur* et un *employeur*, ce qui représente non point un fardeau, mais une nouvelle richesse pour notre Pays et notre Province.

C'est pourquoi, à l'ancien système de l'immigrant parrainé et de celui indépendant, il faudra y substituer un plus large, moins discriminatoire et sans cloisons étanches, où tous pourront être immigrants reçus au Canada, pourvu qu'au bout de quelques mois, ils puissent s'intégrer facilement à la vie canadienne.

Même le système de l'immigrant spécialisé doit être revu, car un immigrant peut ne point l'être à priori, mais posséder toutes les qualités physiologiques, psychologiques et intellectuelles, pour le devenir promptement en sa nouvelle patrie.

* * *

Le Canada se doit en outre d'être de plus en plus large en ce qui concerne les réfugiés; ceux qui sont bien fondés à craindre, dans leur patrie d'origine, pour leur vie et personne tant physique que morale, pour des raisons de race, religion, nationalité ou d'opinion, et qui se trouvent

(Lire la suite à la page 7)

Nous déclarons que les Chrétiens auront le devoir moral de requérir le gouvernement d'Israël de satisfaire aux demandes légitimes des Arabes palestiniens, *seulement lorsque les Etats arabes consentiront enfin à négocier*. Nous demandons instamment à tous les Chrétiens du monde qui, aussi bien que nous, ont le souci des droits des Arabes palestiniens, *de reconnaître sans équivoque ce droit fondamental du peuple juif*.

Nous pleurons tous ceux qui sont morts et qui meurent dans cette guerre. Nous prions pour que les cœurs de tous les belligérants s'ouvrent à une vraie acceptation de l'autre, chacun dans son identité propre, comme étant le début de la procédure qui conduira à une paix juste et durable”.

Ont signé:

- R.P. Alfred Delmée, Aumônier de la communauté catholique de Jaffa.
- R.P. Marcel Dubois, O.P., Ph.D., Supérieur, Maison Saint-Isaie; Prof. à l'Université Hébraïque; ex-président de la Fraternité oecuménique de recherche théologique en Israël.

(Lire la suite à la page 6)

ANNIVERSAIRE . . .

(Suite de la page 3)

et l'influence de son Université qui s'étend non seulement à Israël, au peuple juif n'importe où il se trouve, mais également au monde scientifique de l'Univers.

Avec plus de 16.000 étudiants et presque 300 facultés et instituts de recherches, il n'y a point de doute que la contribution et l'influence qui en émane, est désormais mondiale.

Indépendamment des études que l'Université de Tel-Aviv dispense et des diplômes qu'elle délivre, après des examens considérés parmi les plus sérieux et les plus difficiles en toutes matières — arts, langues, littérature, théâtre, architecture, archéologie, philosophie, psychologie, sciences pures, science nucléaire, médecine, etc.. etc.— l'Université de Tel-Aviv possède plus d'une centaine d'Instituts de recherches mondialement renommés, dont la seule nomenclature exigerait plusieurs pages.

Par son universalité, l'université de Tel-Aviv représente et prouve, une fois de plus, le rôle humaniste et scientifique d'Israël, non seulement dans cette partie du monde qu'est le Moyen-Orient mais à travers l'univers entier.

PRISE DE POSITION . . .

(Suite de la page 5)

- Rina Geftman, Centre Mamre, Jérusalem.
- Fr. Michel de Goedt, O.C.D., Aumônier de la communauté catholique de Jérusalem.
- Fr. Gabriel Grossman, O.P., Maison Saint-Isaïe; membre de la Fraternité oecuménique.
- Fr. Bruno Hussar, O.P., Maison Saint-Isaïe; membre de la Fraternité oecuménique.
- R.P. Isac Jacob, O.S.B., Membre de la Fraternité oecuménique.
- Hanna Kleinberger, Communauté catholique de Jérusalem.
- Rév. Roy Kreider, Président du Conseil Chrétien Unifié en Israël.
- Rév. Dr. Michael Krupp, Pasteur allemand à Jérusalem, Directeur de "Aktion Suhnezeichen", membre de la Fraternité oecuménique.
- R.P. Pierre Lenhardt, N.D.S., Couvent de Ratisbonne, Jérusalem.
- Clothilde Mathys, Groupe interreligieux, Tel-Aviv.
- Johan Pilon, M.D., Nes Ammin.
- Cécile Pilverdjer, Communauté catholique de Jérusalem.
- R.P. Virgil Pixner, Abbaye de la Dormition; membre de la Fraternité oecuménique.
- R.P. Jean Roger, A.A., Aumônier de la communauté catholique de Beersheba.
- R.P. Daniel Rufeisen, O.C.D., Prêtre catholique, Mt. Carmel, Haïfa.
- Rév. Coos. Schoneveld, Secrétaire général, Fraternité oecuménique.
- Joyce Wilson, Secrétaire, Fraternité oecuménique.
- Rév. Dr. G. Douglas Young, Directeur de l'Institut Américain pour les Etudes en Terre Sainte.

Jérusalem, le 13 Octobre 1973.

Protection "Kasher"

Par un récent règlement destiné aux fabricants d'aliments et importateurs de produits alimentaires, le Ministère Fédéral de la Consommation et des Corporations porta la modification suivante aux lois actuellement en vigueur.

Le décret P.C. 1973-3326 en date du 23 Octobre 1973, publié à la Gazette du Canada le 14 Novembre 1973 s'exprime en ces termes:

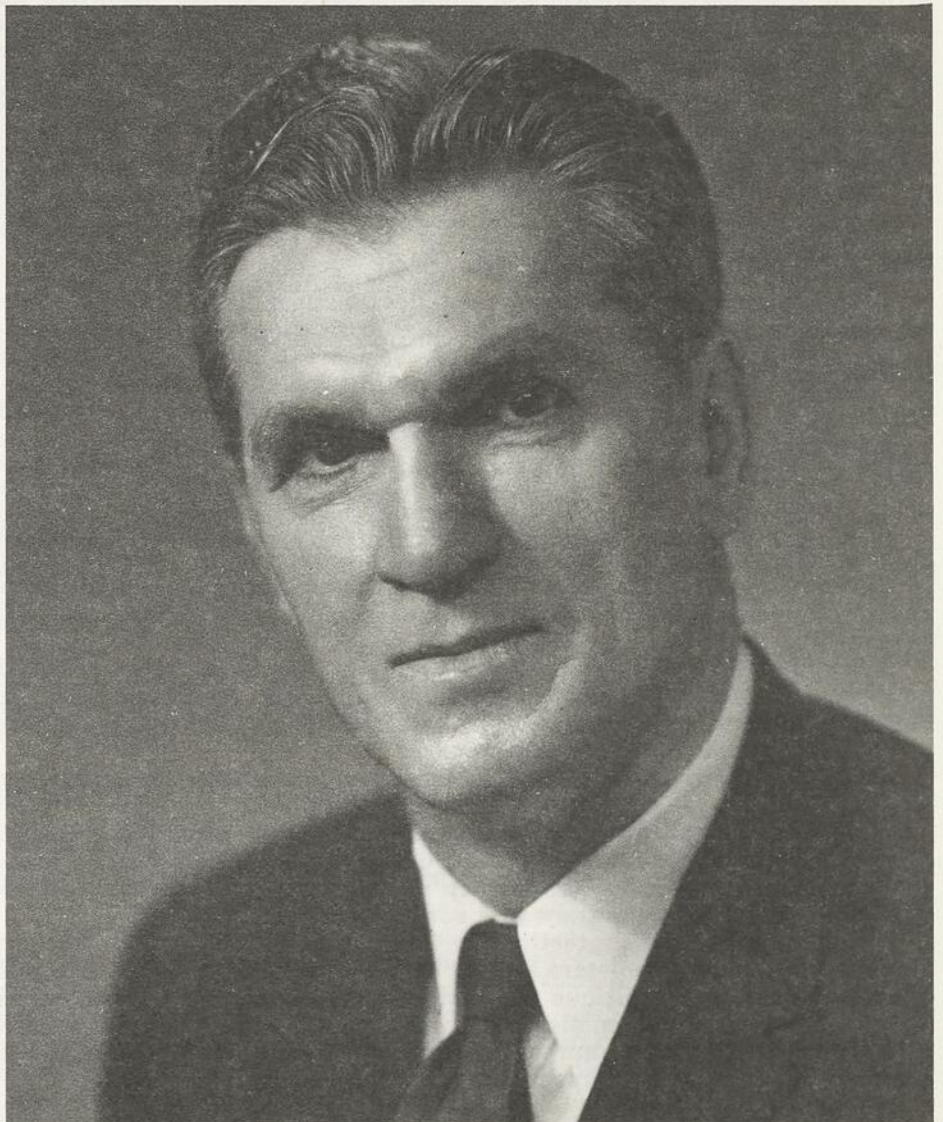
B.01.049

"Personne n'emploiera dans l'étiquetage, l'emballage, la publicité ou la vente d'un produit alimentaire qui ne répond pas aux exigences du "Kashe-

(Lire la suite à la page 7)

S. H. BORA LASKIN

JUGE EN CHEF DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA



A l'âge de 61 ans, Son Honneur M. Bora Laskin, quoique "junior" dans les rangs des Juges de la Cour Suprême du Canada, fut désigné par le Premier Ministre du Canada au poste de Juge en Chef de cette même Cour.

Ancien Professeur de Droit à l'Université de Toronto, il présida plusieurs comités et assemblées appelés à reviser plusieurs législations et notamment celles constitutionnelles; personnalité éminente de l'Université de York; Conseiller spécial du Premier Ministre du Canada et du Premier Ministre de l'Ontario, S. H. Bora Laskin se dédia à l'étude et à l'enseignement du droit et à la pratique de la Justice à laquelle il insuffla une nouvelle autorité fondée sur les Droits de l'Homme et les Libertés fondamentales au Canada.

Membre éminent et actif de la communauté juive canadienne, S.H. Bora Laskin constitue et représente pour celle-ci une manifestation d'honneur et une fois de plus la reconnaissance des services que notre communauté rend à notre pays.

Lors de son séjour à Toronto, M. le Juge en Chef Bora Laskin fut membre de l'Exécutif National du Congrès Juif Canadien et Vice-Président du Comité des Relations Communautaires Conjointes de la Région Centrale.

A la lettre de félicitations qui lui fut adressée par le Congrès Juif Canadien, le Juge en Chef Bora Laskin répondit entre autres: "Je me souviens de ma participation en plusieurs activités du Congrès, participation qui eut sur moi une influence profitable."

Écoles Juives Privées Diurnes à Montréal

Statut Associé Probatoire Prorogé

Au cours des derniers mois, M. Ben Beutel, Président de l'Association des Écoles Juives Privées Diurnes de Montréal, négocia avec le Ministère de l'Éducation du Québec en vue du renouvellement de leur statut associé fondé sur la reconnaissance de leur caractère d'intérêt public en vertu de la loi de l'Éducation Privée — Loi No.

56 — afin d'obtenir la prorogation dudit statut associé.

Le 4 Février, une dernière séance de négociations se tint au siège national du Congrès Juif Canadien à Montréal, entre les représentants des écoles juives privées diurnes et les représentants officiels du Ministère de l'Éducation du Québec.

EDITORIAL

(Suite de la page 5)

contraints de la fuir, malgré le déchirement que pareille obligation comporte.

D'ailleurs, ce ne serait là que l'application pure et simple de l'article 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui stipule:

"Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays."

A ce propos, il y a lieu de relever que souvent, ces réfugiés n'ont point le temps de présenter leur demande d'immigration aux autorités canadiennes à l'étranger et d'attendre des mois, quelquesfois des années, pour être admis à immigrer.

Dans ces conditions, il faut les autoriser à venir au Canada, immédiatement en touristes et à y présenter leur demande d'immigration, ici même au Canada.

Cependant, c'est le contraire qui fut décidé il y a quelques mois: ils sont refoulés parce que "le touriste" ne peut plus demander son "changement de statut".

* * *

Cet afflux de peuples nouveaux au Canada, doit-il être constamment et strictement contrôlé à des proportions préétablies, ou bien être contrôlé, mais avec un quota illimité? Là encore le Gouvernement doit intervenir, afin qu'il n'y ait point de surpeuplement sur le marché du travail et nous pensons avec les spécialistes, qu'un pourcentage normal de 1% annuel d'immigrants est un chiffre raisonnablement admissible; ceci indépendamment de tout autre chiffre que pourrait représenter l'afflux imprévisible de réfugiés politiques, dont l'urgence d'immigration ne devrait point être retardée par l'autorisation d'entrée.

* * *

Le Canada a toujours joué un rôle international important de protection et assumé des responsabilités profondes.

Il se doit de continuer de poursuivre cette tradition, qui jusqu'aujourd'hui lui a valu le respect, l'estime des grandes puissances super-développées, ainsi que la reconnaissance, l'espoir et l'affection, des peuples sous-développés.

Dans cette voie, la politique fédérale du multiculturalisme représente un atout de valeur, non seulement pour le Canada qui, grâce à elle attire un plus grand nombre d'immigrants, mais aussi pour ceux qui retrouvent au Canada, certaines des traditions et des coutumes de leur pays d'origine. En effet, l'immigrant ne cherche pas seulement la nourriture et le bien-être physique et moral dans sa nouvelle terre d'adoption, mais il veut y retrouver ses racines pour mieux y revivre, s'adapter et s'intégrer; le multiculturalisme l'y aidera profondément.

Ce n'est assurément pas ici, par ces idées aussi générales que succinctes, que le grand problème de l'immigration au Canada pourra être résolu, mais c'est à la lumière de ces mêmes idées, que les lois et les règlements nouveaux, devraient être élaborés et étudiés dans le "Livre Vert" pour le plus grand bien du Canada., des canadiens et des futurs canadiens.

— V.R.

B. Ben Beutel présida la séance.

Le Ministère de l'Éducation était représenté par Mlle Thérèse Baron, Sous-Ministre Associé de l'Éducation, en charge des écoles privées; le Père Gaston Bibeau, Directeur du secteur privé dudit Ministère; M. Antonin Moreau, sous-directeur du même secteur, et M. Mauril Boivin, Secrétaire Particulier du Ministère de l'Éducation.

Après étude des propositions et contre-propositions faites de part et d'autre, le Ministère de l'Éducation fit les propositions définitives suivantes indépendantes l'une de l'autre:

Proposition No 1: L'état de statut-associé des écoles juives diurnes, serait étendu pour une nouvelle période décroissante transitoire. Au cours de cette période, annuellement et au fur et à mesure, un grade, le plus bas, de l'élémentaire et du secondaire perdraient leur statut associé, et ce à partir de l'année scolaire 1974-75, de sorte qu'au bout de 5 ans de transition, pour les écoles élémentaires et de 4

(Lire la suite à la page 13)

"KASHER"

(Suite de la page 6)

rout" qui lui sont applicables, le mot "Kasher" ou n'importe quelle lettre de l'alphabet hébraïque, ou n'importe quels autres, mot, expression, description, signe, symbole, marque, devise, ou autre représentation qui indique ou qui est susceptible de créer une impression que ce produit alimentaire est "Kasher".

A cette occasion, M. Sol Kanee, Président National du Congrès Juif Canadien, adressa en son temps la lettre qui suit à l'Hon. Herb Gray, Ministre de la Consommation et des Corporations:

"Ainsi que vous en avez connaissance, le Congrès Juif Canadien a été en contact avec votre Ministère depuis quelque temps déjà, demandant que l'appellation: "Nourriture Kasher" soit protégée par la loi, étant donné qu'en de nombreux cas, des fournisseurs sans scrupules, décrivent leurs produits comme étant "Kasher" lorsqu'en fait ils ne le sont pas. Pareille appellation volontairement erronée est sérieuse et préjudiciable car elle porte atteinte à la communauté juive qui souvent, de bonne foi, consomme de la nourriture qui n'est point réellement Kasher et pour laquelle elle verse des prix normalement plus élevés."

A la suite des nouveaux règlements dont le texte est reproduit ci-haut, il est à espérer que le mot "Kasher" ne sera plus employé illégalement.

"Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël"

La Terre Sainte Carrefour de l'Humanité

Conférence par le Rev. Père Jean Roger

C'est devant une salle comble, d'environ 400 personnes aussi bien chrétiennes que juives, réunies au sous-sol de l'Eglise de Notre-Dame des Neiges, 5366 Côte des Neiges, que les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël, l'Association Sépharade Francophone, le Congrès Juif Canadien, le Cercle Roi-David, les Amis de Saint-Benoît-du-Lac, eurent le privilège insigne de présenter au public le Rév. Père Jean Roger, Curé de Beersheba, dans le Néguev, érudit, archéologue et guide mondialement renommé en cette Terre Sainte, berceau de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'est Israël.

Etaient présents: les Hon. Juges Philippe Ferland et Harold Lande, coprésidents des Amitiés Culturelles Canada Français-Israël, le Dr. Léon Lortie, ancien coprésident de celles-ci, le Dr. Jean-Claude Lasry, président de l'Association Sépharade Francophone, le Rév. Père Dom A. Mathys, conseiller moral du Cercle Roi-David et celerire de l'Abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, les représentants officiels du Congrès Juif Canadien.

S.H. le Juge P. Ferland invita le Rév. Père Dom Mathys à présenter

au public, son ami le Rév. Père Jean Roger.

Le Rév. Père Dom Mathys le fit en ces termes, "guide prestigieux, humaniste, érudit, archéologue et homme d'Eglise qui, depuis 1952, s'est installé en Israël et en a fait sa seconde patrie".

"Nul mieux que lui, dit-il, ne connaît sa terre d'Abraham et de ses descendants, des prophètes, des Rois, du peuple juif et de son Roi David dont naquit Jésus qui y vécut, y enseigna, y mourut et y ressuscita".

"Le guide prestigieux qu'est le Rév.

Père Jean Roger, expliqua Dom Mathys, ne puise pas ses connaissances dans les guides touristiques, mais bien dans la Bible elle-même, dont toutes les descriptions des Lieux Saints n'ont point changé d'aspect et que l'on reconnaît à première vue.

"Le Rév. Père Jean Roger qui de sa voix de basse, s'écrie souvent au cours de ses travaux à travers le pays, "c'est moi qui parle", est un homme et un prêtre honnête, véridique, qui respecte la vérité historique et qui a le courage de la penser et de l'exprimer.

"Ce soir, dit le Rév. Père Dom Mathys, le Père Jean Roger donne une preuve existentielle supplémentaire de sa compétence et de sa cécité, dans ce dialogue judéo-chrétien".

Le Père Mathys cita enfin le psaume 122 qui exprime la joie que l'on ressent dans Jérusalem, prise tant au sens propre de ville, qu'au sens figuré de lieu de paix.

* * *

"C'est profondément ému par cette nombreuse assistance de visages connus et inconnus, mais tous sympathisants dans un oecuménisme commun, que le Père Jean Roger annonça le thème de sa conférence: celui d'affronter les grands problèmes que les trois grandes religions monothéistes de l'univers, qui co-existent en Israël, rencontrent journallement et doivent résoudre. Ces trois grandes religions sont la juive, la musulmane et la chrétienne.

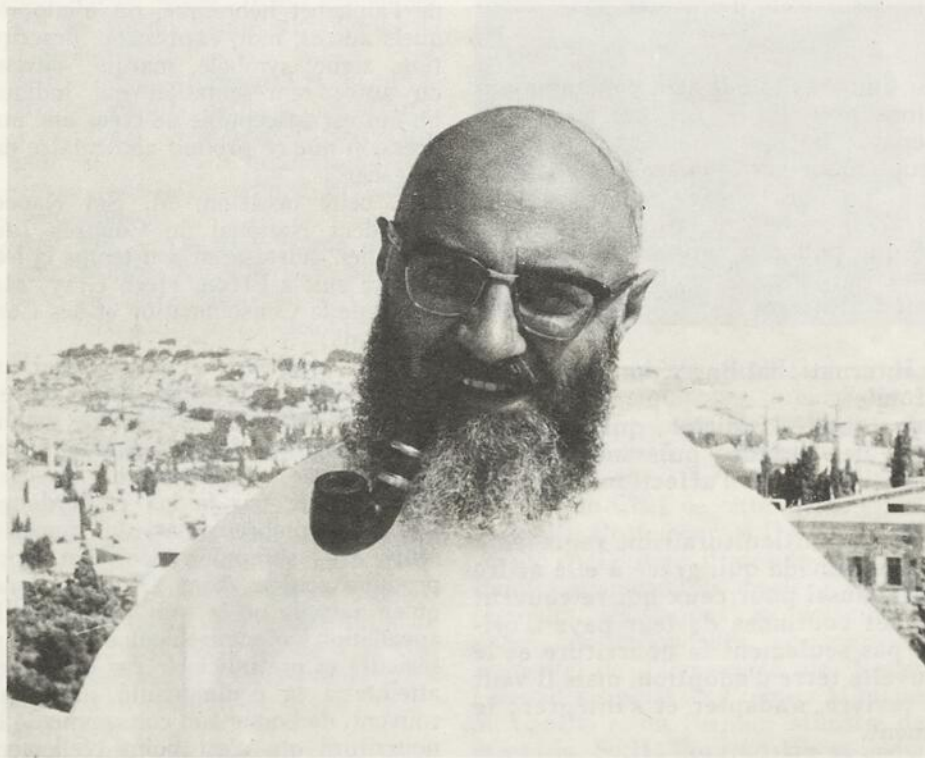
ISRAEL

"Le problème religieux d'Israël ne se rencontre en aucun autre pays de l'univers.

Il s'agit en effet, d'assurer aux Juifs en Israël sur les plans religieux et social, le retour au pays des ancêtres. Le judaïsme, depuis la destruction du Temple en 70 de notre ère, était fondé sur des principes destinés à un peuple en exil tourné vers Jérusalem, mais n'y vivant plus et espérant ardemment son retour en Sion. Les prières quotidiennes du peuple juif de la Diaspora, répétées trois fois par jour, se terminaient par celles du retour dans le pays d'origine.

Aujourd'hui que l'exil n'existe plus et que la terre des ancêtres est devenue la terre d'Israël, les Juifs sont désormais chez eux. Aussi, l'orthodoxie, qui s'était développée par une stricte observance religieuse dans la Diaspora

(Lire la suite à la page 9)



Le Rév. Père Jean Roger, Curé de Beersheba, Erudit, archéologue, guide officiel en Terre Sainte.

— Courtoisie Journal La Gazette

persécutée et qui sauva la foi juive et la soutint durant des siècles, se trouve aujourd'hui aux yeux de certains juifs religieux, sans motif plausible. Beaucoup continuent à la respecter à la lettre, "mais actuellement que nous sommes chez nous, disent de très nombreux israéliens, cette orthodoxie poussée, n'a plus sa raison d'être et Israël peut devenir, de plus en plus, un pays à tendances laïques".

D'ailleurs, la Constitution israélienne fait de l'Etat d'Israël un état laïque, d'où résulte la tension existant à l'état latent, entre les juifs ultra orthodoxes et ceux non-orthodoxes.

Ainsi, lors du rationnement de l'essence, il s'agissait de déterminer un jour d'arrêt hebdomadaire par voiture. Les juifs orthodoxes voulurent imposer le Sabbath, jour de repos religieux obligatoire, mais les non-orthodoxes soutinrent que cela reviendrait en définitive à imposer le Sabbath aux Musulmans et aux Chrétiens, alors que d'après la Constitution, ils sont libres d'observer leur propre religion qui ne reconnaît pas le Sabbath, mais le Vendredi ou le Dimanche. C'est ainsi que le Gouvernement décida de ne point imposer le Sabbath, mais un jour de semaine.

La question s'est posée de même en ce qui concerne la télévision: les orthodoxes prétendirent que le Gouvernement ne devait point transmettre de programmes télévisés le Samedi; le point de vue des non-orthodoxes fut par contre que l'on ne pouvait imposer une carence de télévision le Samedi, à ceux qui ne respectaient point le Samedi comme jour de repos religieux, c'est-à-dire aux Chrétiens et aux Musulmans. C'est pourquoi le Gouvernement transmet des programmes de télévision même le Samedi.

Egalement, un problème d'identité juive se pose en Israël et la question revient "Qui est Juif?". Faut-il pour cela, se référer aux lois talmudiques, qui veulent que n'est Juif que le fils d'une juive et par conséquent n'a le droit d'immigrer que celui-ci seulement, ou aussi celui de père juif élevé dans une famille juive aux traditions juives. Cette tendance semble devoir prévaloir.

De cet amalgame d'un état laïque, dont la majorité des ressortissants est de religion juive, est né un "bouillonnement" entre ultra orthodoxes et non-orthodoxes sur le plan civico-religieux que les années se chargeront d'aplanir dans le judaïsme israélien tolérant".

ISLAM

"Alors que la religion israélite remonte en Israël aux temps reculés d'Abraham en l'an 2000 avant l'ère actuelle, l'Islam, lui, ne naquit en tant que religion qu'au 7ème siècle de notre ère et ne se répandit surtout, que dans la presque île arabique et dépendant de l'Empire Ottoman ayant siège à Constantinople.

L'Irak, la Syrie, le Liban, la Palestine, la Jordanie, l'Arabie séoudite, le Yémen, etc. et l'Egypte faisaient partie dès lors de cet immense Empire Ottoman sans posséder d'entité politique.

Ce n'est qu'à la suite de la première guerre mondiale (1914-18) c'est-à-dire depuis la première moitié de ce 20ème siècle, qu'à la notion religieuse islamique, s'ajouta la notion nationale arabe.

A l'oppression de la Sublime Porte de Constantinople et à celle des Pachas titulaires des Villayets de Syrie, Liban, Jordanie, Palestine, etc. . . et des vice-rois d'Egypte, se substitua l'état colonial ou de protectorats britannique ou français, à la suite de la défaite et de la destruction de l'Empire Ottoman. Et c'est à partir de ce moment là (1919) que nous assistâmes, dans ce Moyen-Orient jusqu'alors assoupi, à la naissance d'un sentiment nationaliste arabe qui, à son tour, voulut se débarrasser de la tutelle française et britannique.

Concomitamment et à la suite de la seconde guerre mondiale, se confirma en Palestine un troisième pouvoir, d'ailleurs toujours présent depuis les temps les plus anciens et auquel les Juifs n'avaient jamais renoncé, mais au contraire avaient toujours fait référence et appel: le Sionisme.

C'est ainsi que ce peuple musulman, qui s'étendait parsemé, de la mer Noire à la mer Rouge et qui maintenant avait des velléités de nationalisme, se trouva du jour au lendemain, d'une situation tributaire de majorité musulmane — *et non point arabe* — en une situation de minorité arabe.

C'est de cette double transition, aussi bien ethnique que religieuse, que naquirent les difficultés d'aujourd'hui et auxquelles le peuple juif d'Israël doit faire face, *bien que de loin le plus ancien dans la région et n'ayant jamais renoncé à ses droits.*

C'est ce choc psychologique subi par les musulmans, devenus nationalistes

arabes, qui provoque les problèmes d'aujourd'hui.

C'est dans ce contexte que nous autres chrétiens, avons un rôle à jouer et une obligation à remplir, envers aussi bien nos frères juifs, que nos frères musulmans.

Plusieurs israéliens conscients de ce sentiment de frustration, qu'éprouvent ces musulmans nationalistes anciens ressortissants et vassaux de l'Empire Ottoman, devenus ressortissants de pays arabes, plusieurs israéliens disons-nous, cherchent sincèrement de leur trouver une solution équitable. Celle-ci ne peut être trouvée, que dans un réaménagement des frontières actuelles d'Israël, en des frontières sûres et reconnues et dans la bonne volonté de tous les pays arabes, de reviser également leurs frontières afin de donner asile à leurs frères musulmans".

CHRETIENNE

"C'est dans ce contexte que nous autres chrétiens, devons oeuvrer pour aplanir les difficultés et faire régner la paix dans cette région du monde, qui est celle où ont été enseignés depuis toujours par l'Ancien et le Nouveau Testament, la Paix et l'Amour du prochain.

Il existe en Israël 32 dénominations chrétiennes différentes, ce qui ne peut que compliquer encore le problème. Mais heureusement depuis 10 ans, alors que nous vivions séparés, sans communications, avec des sentiments d'animosité réciproques le Pape Paul VI et le Patriarche Grec Orthodoxe Athenagoras, ouvrirent la grande voie de l'Amour et de la Réconciliation entre les deux grandes branches de l'Eglise Chrétienne, en se rencontrant au Mont des Oliviers.

Alors qu'il y a 23 ans lorsque tout nouveau, je débarquais en Israël et que tristement je me rendais compte qu'entre prêtres de dénominations différentes, nous évitions de nous regarder afin de ne point nous saluer et que souvent, des bagarres éclataient en nos Lieux Saints entre prêtres, parce qu'un cierge avait été éteint par l'un plutôt que par l'autre, et que quelquefois des morts s'en suivaient, aujourd'hui au contraire, aux réunions oecuméniques se rencontrent des nonces apostoliques romains catholiques, des patriarches grecs orthodoxes, arméniens, russes ou éthiopiens, dans une fraternité oecuménique exemplaire.

(Lire la suite à la page 10)

Intervention Humanitaire de l'Association

"LES AMITIÉS CULTURELLES CANADA FRANÇAIS-ISRAËL", AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES EN FAVEUR DES PRISONNIERS DE GUERRE ISRAËLIENS DÉTENUS EN SYRIE

L'Association "Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël" préoccupe par le sort des prisonniers israéliens se trouvant entre les mains de forces syriennes, et dont non seulement aucune nouvelle n'a été obtenue à leur sujet, mais aucune liste de leurs noms, s'est empressée de s'adresser à M. Mitchell Sharp, Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures du Gouvernement du Canada, aux fins de demander son intervention humanitaire auprès du Gouvernement syrien.

Nous reproduisons ci-après la lettre en réponse par l'Hon. Mitchell Sharp à l'Association "Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël":

Chief Secretary of State for External Affairs



Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

Canada

OTTAWA, K1A 0G2

February 7, 1974

Monsieur Le Clere,

J'accuse réception de votre lettre du 19 janvier 1974 relative aux prisonniers de guerre israéliens détenus en Syrie.

Je partage vos préoccupations et comprends l'inquiétude des familles qui n'ont pas reçu de nouvelle de parents faits prisonniers au cours des hostilités. Nous avons fait enquête auprès du Comité international de la Croix rouge, et l'on nous a affirmé que la Croix rouge travaille très activement en vue de négocier un échange de prisonniers de guerre entre Israël et la Syrie. Le Gouvernement canadien appuie la Croix rouge dans ses efforts.

Nous espérons sincèrement que les pays engagés dans le conflit du Moyen-Orient se conformeront aux dispositions des Conventions internationales en vigueur, y compris celle de Genève qui porte sur le traitement des prisonniers de guerre. Au cours de la guerre, le Premier ministre Trudeau a reçu un message du président Assad de Syrie qui donnait l'assurance que son pays respecterait les conventions de Genève. Depuis, notre Ambassadeur accrédité en Syrie a eu l'occasion de parler de ce problème dans ses entretiens avec les autorités syriennes sur les séquelles de la guerre.

Les accords sur l'échange de prisonniers qui ont été conclus entre l'Egypte et Israël nous permettent d'espérer que d'autres accords semblables pourront intervenir entre Israël et la Syrie. Soyez assuré que nous continuons de nous intéresser de très près à cette question et que nous sommes disposés à collaborer dans toute la mesure du possible à la solution de ce problème.

Je vous remercie d'avoir pris la peine de m'écrire et je vous prie d'agréer, monsieur Le Clere, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Mitchell Sharp

Mitchell Sharp

"Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël"

Monsieur René A. Le Clere
Chef du secrétariat
C.P. 171, Succursale Victoria
Montréal, Québec
H3Z 2V5

LA TERRE SAINTE. . .

(Suite de la page 9)

Aujourd'hui des messes chrétiennes sont célébrées non seulement en grec, en latin, en arménien, en arabe, mais également en hébreu, et c'est là le grand progrès que nos églises et le judaïsme aussi, ont atteint grâce à l'oecuménisme.

Beaucoup de chemin et beaucoup de succès ont été accomplis dans ce sens, mais il reste encore beaucoup à faire en Terre Sainte. Je dois citer le travail, l'aventure utopique dirai-je, entreprise par le Rév. Père Bruno Ussar et Mme Rina Grossman, qui ont créé le village juif de Neve Shalom où vivent côte à côte des Juifs Israéliens, des Arabes Musulmans et des Chrétiens, dans une atmosphère de fraternité et de paix, qui doit servir d'exemple à une société future qui ne sera ponit utopique peut être.

Plusieurs de ces utopies ont vu le jour en terre d'Israël, mais ce sont réalisées pourtant, et avec les prophètes, nous dirons: "si vous le voulez, ce ne sera pas un rêve".

A la suite de cette allocution très applaudie, le Rév. Père Jean Roger projeta des images d'Israël, tant bibliques que chrétiennes, juives et musulmanes. Et c'est encore par ces images, que le public put apprécier combien sous le régime israélien actuel, les Lieux Saints de toutes les religions sont également protégés, respectés et vénérés.

A ce propos, le Rév. Père Jean Roger tint, en répondant à une question, à relever énergiquement que jamais sa Sainteté le Pape Paul VI n'a soutenu l'internationalisation de Jérusalem, mais bien le libre accès et la protection des Lieux Saints, les plus étendus. C'est ce qui se vérifie aujourd'hui.

Le Dr. Jean-Claude Lasry, Président de l'Association Sépharade Francophone, remercia le Rév. Père Jean Roger pour son message de Vérité et d'Amour, qui ne peut avoir pour résultat, que l'affermissement des relations fraternelles juives, chrétiennes et musulmanes.

LES BUTS, L'HISTORIQUE, LES RÉALISATIONS ET L'ORGANISATION DES "AMITIÉS CULTURELLES CANADA FRANÇAIS-ISRAËL"

LES BUTS

- Les "Amitiés Culturelles Canada français-Israël" ont été nouées afin de réunir les Canadiens et les Juifs de langue française qui ont un authentique intérêt en Israël et qui désirent:
- promouvoir la compréhension mutuelle entre le peuple d'Israël et le peuple canadien de langue française;
 - favoriser une meilleure connaissance réciproque de leurs civilisations, de leurs cultures et leurs arts;
 - développer leurs relations culturelles;
 - et renforcer les liens d'amitié qui les unissent
- par:
- la diffusion d'une information et d'une documentation appropriées;
 - la multiplication des échanges intellectuels, littéraires et artistiques;
 - l'encouragement aux visites réciproques, individuelles ou en groupe;
 - les échanges de personnalités, d'écrivains, d'artistes et d'étudiants;
 - l'organisation de réunions, conférences, concerts, films et expositions;
 - des contacts, rencontres personnelles entre Israéliens et Canadiens de langue française.

* * *

L'HISTORIQUE

Fondées en avril 1963, à la suite d'une mission d'Israël au Canada, dirigée par l'ancien ambassadeur d'Israël en France, M. Yaacov Tsur, les "Amitiés" obtinrent leurs lettres patentes le 1er juin 1966. Conscient de ce que signifie la présence française au Canada et de l'essor de la langue française en Israël, M. Tsur voulut établir des liens étroits entre Israël et le Canada français. Avec Monseigneur Lussier, il fonda à l'Université de Montréal les "Amitiés Culturelles Canada français — Israël" dont Monseigneur Lussier et l'hon. juge Harry Batshaw furent élus co-présidents.

Comme première initiative, Monseigneur Lussier fut invité par d'Université Hébraïque de Jérusalem à faire une tournée de conférences sur le Canada français; à son retour, dans des conférences qu'il fit devant des auditoires enthousiastes, à l'Université de Montréal et ailleurs, il fit part des impressions qu'il avait recueillies au cours de sa visite.

* * *

(Lire la suite à la page 12)

Nous reproduisons ci-bas le texte d'un bulletin de souscription de membre à l'Association "Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël". Toute personne intéressée pourra le découper, le remplir et le faire parvenir à l'adresse ci-après en y joignant sa cotisation:

Je désire devenir/demeurer membre de l'Association "Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël". Je suis d'accord avec son but essentiel qui est d'encourager des relations culturelles plus étroites entre le Canada français et Israël.

NOM

DOMICILE TEL:

PROFESSION TEL:

Veillez trouver ci-joint, comme paiement de cotisation pour l'année 19..... mon chèque/mandat poste au montant de (encercler): \$25.00 (membre bienfaiteur), \$10.00 (membre actif).

Date Signature

Secrétariat Général de l'Association
"Les Amitiés Culturelles Canada Français-Israël"
M. René A. Le Clère
C.P. 171, Succursale Victoria
Montréal, Québec, Canada H3Z 2V5
Tél: 481-4472

Plainte du Gouvernement d'Israël concernant le traitement des prisonniers de guerre par les autorités Syriennes

* * *

1. Le Gouvernement d'Israël déposa auprès du Comité International de la Croix Rouge une plainte énergique au sujet des crimes, meurtres et mauvais traitements contre les prisonniers de guerre israéliens, soldats de l'Armée de Défense d'Israël, tombés aux mains des Syriens dans la région du Plateau du Golan. Ces actes barbares et inhumains commis par les forces armées syriennes constituent des graves violations de la Convention de Genève du 12 août 1949 concernant le traitement des prisonniers de guerre.

Meurtre de prisonniers de guerre

2. Après que les troupes syriennes qui avaient pénétré dans la région du Plateau du Golan aient été repoussées, les soldats de l'Armée de Défense d'Israël on trouvé les preuves que 28 soldats israéliens, tombés prisonniers aux mains des Syriens, ont été assassinés de sang-froid par des soldats syriens après leur capture:

a) Au carrefour de Houshnieh: les cadavres de 11 soldats israéliens,

b) Dans le village de Houshnieh: les cadavres de 7 soldats israéliens,

c) A Tel Faris: les cadavres de 3 soldats israéliens,

d) Dans la position fortifiée israélienne du Mont Hermon, 7 soldats israéliens au moins ont été massacrés par les Syriens.

3. L'état dans lequel les cadavres ont été retrouvés ne laisse pas le moindre doute sur le fait que les soldats israéliens ont été assassinés de sang-froid et systématiquement après avoir été faits prisonniers; ils avaient les yeux bandés, les mains liées et, dans certains cas, les pieds ligotés également.

Demandes du Gouvernement d'Israël

Le gouvernement d'Israël demande au Comité International de la Croix Rouge que soient immédiatement prises toutes les mesures nécessaires pour condamner ces actes barbares et révoltants et pour assurer la protection des autres prisonniers israéliens.

Le gouvernement d'Israël demande que soient immédiatement prises toutes les mesures permettant de veiller sur la santé, le bien-être et l'honneur des prisonniers israéliens en Syrie, conformément aux obligations qui découlent de la Convention de Genève.

THÉÂTRE QUÉBÉCOIS

“MOSCHETTA” par la Nouvelle Comédie Canadienne
Au Théâtre GESU — Montréal
Pièce d'ANGELO BEOLCO dit RUZANTE — 1502-1542
Adaptée en “québécois” par Guy Dufresne

notre critique théâtral.

* * *

Angelo Beolco dit Ruzante, naquit en 1502 en Italie et écrivit plusieurs pièces de théâtre et divers discours par lesquels sous une forme souvent satirique, il dévoile et critique — ainsi que le fit plus tard Molière en France — les moeurs de son temps.

La “MOSCHETTA”, pièce populaire rédigée en dialecte Padouan, fut représentée pour la première fois à Padoue, Italie, en 1520, traduite en

italien par Ruzante lui-même de son vivant, ensuite en français par Michel Arnaud en 1962, et en dernier lieu rédigée en dialecte gaspésien par Guy Dufresne et mise en scène par Claude des Landes au Québec en 1973 représentée par le Théâtre Populaire du Québec.

Nous reproduisons ci-bas les commentaires faits à ce sujet par Guy Dufresne lui-même, suivis de ceux de

LES BUTS, L'HISTORIQUE . . .

LES REALISATIONS

Au chapitre des événements importants, on note :

—des conférences de M. l'Ambassadeur J. Tsur, des Pères O. Maillard, A. Malo, J. Roger, B. Hussar, des consuls D. Rivlin, D. Sinai, de la comtesse Rinaldini-Cardelli, etc.

—des concerts de Myriam Fried, 1er prix de violon (Gênes, 1968), de l'orchestre à cordes D. Katz, des chanteurs “Amranim”, des chorales “Les Chanteurs du Québec” et “Katialin”, de l'Orchestre Symphonique des Jeunes d'Israël, etc.

—des danses folkloriques israéliennes et québécoises;

—des présentations de films tournés par Radio-Canada en Israël;

— des expositions individuelles et collectives de peintres contemporains israéliens;

—des réunions d'information, notamment sur le Kibboutz, et aussi de

(Suite de la page 11)

discussion des problèmes du Moyen-Orient;

—des échanges d'intellectuels, visites de Canadiens-Français en Israël, et d'Israéliens au Québec, entre autres: le doyen des Humanités à l'Université Hébraïque de Jérusalem, le poète Haim Gouri, le professeur Me André Chouraqui, etc.

—la participation à la Zymria, festival de chorale en Israël, de la troupe “Les Chanteurs du Québec”, dirigé par M. F. Graton, en 1964, puis en 1967;

—des réceptions de hautes personnalités israéliennes et québécoises;

—des représentations théâtrales de la troupe Habimah (“Ha Dibbuk”), de la troupe Cameri (“Le roi Salomon et le savetier”), etc.

—la publication d'un premier ouvrage sur Israël par un Canadien-Français, M. Jacques de Rossan “Israël, terre de promesses”, le lancement du livre du Père Adrien Malo, o.f.m. “L'olivier franc”, etc. etc.

L'ORGANISATION

Un Conseil d'Administration, comprenant des personnalités des deux groupes ethniques, tient régulièrement des réunions pour discuter des projets et programmes des “Amitiés”. Leur mise en application est confiée au Comité Exécutif composé de:

Co-Présidents:

L'hon. Juge Philippe Ferland

L'Hon. Juge Harold B. Lande

Vice-présidents:

M. Stephen Barber

M. Fernand Beauregard

Secrétaire-Trésorier

M. Jacques La Salle

Chef du Secrétariat:

M. René A. Le Clère

C.P. 171, Succursale Victoria

Montréal, Québec, Canada, H3Z 2V5

“En 1973, la Nouvelle Compagnie Théâtrale, qui veut présenter la Moschetta, juge que la pièce, dans la version d'Arnaud, a perdu son rythme, son mordant, sa truculence. Je lis à mon tour et suis du même avis. Le mot à tout s'y trouve, le sens y est, mais le débordement de vie, la verve, l'atmosphère campagnarde et le chaos d'après-guerre n'y sont plus. Il s'agit donc de faire un bond de quatre siècles et demi en arrière et tâcher de renouer avec le texte original padouan et lui rendre toute sa vie.

Ah! si je parlais donc l'italien et le padouan! Mais non! Si je n'ai aucune peine à saisir la volubilité, l'exubérance, le surcroît d'imagination des Italiens, je n'en dois pas moins me référer à une traduction pour saisir le mot à mot. J'ai donc eu recours à la traduction de Michel Arnaud et à celle de Monsieur Pirro, italien de Montréal. C'est à partir de là que j'ai procédé par intuition. Comme j'ai du sang latin, comme je suis dramaturge, comme je fréquente la campagne et la ville, comme j'aurais aimé jouer ce que Ruzante a fait, comme j'ai, Dieu merci, de l'imagination, j'ai pu sans trop de mal me mettre dans la peau de Ruzante et des personnages qu'il a créés. Comme j'aime l'Histoire, j'ai pu me transporter dans le Nord de l'Italie, vers 1520, à cette époque d'après-guerre ou des paysans déracinés, des citadins mal transplantés et des soldats assoiffés se côtoient et se “cornailent”. Comme une des grandes ressources, un des grands ressorts du théâtre de Ruzante est la peur et comme on n'a pas besoin de courir pour voir la peur dans la belle province, je n'ai pas eu de mal à m'y retrouver. Comme j'ai vu et connu de près nombre de mythomanes, que le personnage même de Ruzante en soit un, et un extraordinaire, cela ne m'a pas dérouté. Enfin, comme j'ai eu la chance de connaître, surtout en Gaspésie, surtout dans ces milieux acadiens de Bonaventure, des gens aux parlures vives, rapides et merveilleusement imagées, avec des consonnes et voyelles très pures comme les d, t, i, u, j'ai pu tirer de cette source et de quelques autres, une parlure, qui, je crois suggère ce dialecte padouan de Ruzante”.

Guy DUFRESNE

(Lire la suite à la page 13)

THÉÂTRE QUÉBÉCOIS

(Suite de la page 12)

Une bonne pièce, on le sait, doit pouvoir s'adresser à une salle hypothétique dont la moitié serait composée de spectateurs sourds, et l'autre moitié de spectateurs aveugles. Le geste et la parole, ou plutôt la partie visuelle et la sonorisation de MOSCHETTITA répondent à ces critères. Ils rejoignent le public avant même que le texte ne l'ait fait, bien que le langage verbal aussi, et à lui seul, détienne toute la saveur et la vigueur, la verdeur et le rythme que Guy Dufresne a ramenés de Gaspésie et de Bonaventure.

C'est ainsi qu'Hélène Loiselle, Jean-Pierre Cartier, Luc Durand et Edgar Fruitier nous laissent entrevoir l'existence de ce "double" invisible dont parlait A. Artaud, et qui est évoqué à chaque instant, aussitôt qu'un geste esquissé est poussé au bout de sa précision, chaque fois qu'une expression de physionomie va jusqu'au-delà de ce qu'elle veut dire.

Nous sentons alors qu'un "être-là" est constamment sollicité dans le mouvement même de la pièce qui ne le fixe pas, mais ne s'arrête jamais de le faire danser.

Alors même que la pièce est termi-

née, sous les applaudissements de la salle, on ne constate aucune retombée du sens quand les acteurs s'inclinent et remercient.

Quel est cet "être-là," cette présence incontestable de la pièce et dans la pièce — ce sens?

Celui, insaisissable de la nature, de la nature irréprescible des paysans, chez qui elle est la plus vraie et la plus forte, là où elle est en meilleure santé, où elle se porte le mieux.

Théâtre naturaliste? d'imitation? Si la vie débordante, le plaisir des acteurs à jouer sont les mêmes chaque soir — oui — ce sont bien là les critères de la fidélité.

Mais arrive un certain point, où la perfection même de la technique où le contrôle total des mécanismes, sont tels, qu'inévitablement il y a place pour autre chose que l'imitation: une vie et un plaisir trop libérés, pour être les mêmes.

Et ce point, à la Nouvelle Comédie Canadienne, est certainement atteint, chaque soir.

DENISE GALANTI, M.A.

* * *

"CHARBONNEAU ET LE CHEF" de John Thomas McDonough; par la Compagnie Jean Duceppe inc. et le Trident en collaboration avec CJMS — Théâtre Port-Royal — Place des Arts

"La tragédie, selon Carl Jaspers, n'est pas un conflit entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, mais bien une opposition entre deux personnes qui croient posséder la vérité". Ceci prend une dimension insoupçonnée, quand nous pensons au drame sans pareil dont la Belle Province a été le théâtre en 1949 et qui engagea la conscience de tous les Canadiens-français.

Le drame à ses débuts, met brutalement en conflit l'Archevêque de Montréal, Mgr Joseph Charbonneau et le Premier Ministre du Québec, Maurice Duplessis, qu'on surnommait alors le Chef. Il atteint son point culminant lors de la célèbre grève d'Asbestos.

Cette grève, qui dura 140 jours, fut marquée par la violence et la brutalité. Elle amena Mgr Charbonneau et le Chef à s'opposer directement sur le sens de la justice sociale et elle aboutit finalement à la démission forcée de l'Archevêque.

* * *

Jean Anouilh intitule sa pièce sur Becket: "L'Honneur de Dieu". Char-

bonneau et le Chef pourrait porter le titre: "La Justice de Dieu," car la ressemblance est saisissante entre le destin de l'Archevêque de Canterbury et celui de l'Archevêque de Montréal. En 1949, le chef jouissait de pouvoirs politiques plus étendus que ceux dont se prévalait Henri II d'Angleterre et Mgr Charbonneau défendait un principe d'une portée plus universelle que celui de Becket. Becket se querella avec le Roi à propos d'investiture et de droits cléricaux; Charbonneau s'opposa directement au Chef sur la conception même de la justice sociale. Aussi la démission forcée de Charbonneau fut, en un sens, un événement beaucoup plus tragique que celui dont fut victime Becket: Charbonneau ne fut pas mis à mort par les soldats du roi, il fut trahi par ses collègues de l'Eglise qu'il avait servis. Il mourut en exil à Victoria (C.-B.) dans l'oubli et le dévouement.

Ce qui nous concerne davantage dans cette tragédie, ce n'est pas tant l'exactitude historique que la vérité

dramatique. Quand nous parlons de vérité dramatique, nous voulons dire ceci: Nous avons organisé les événements et la chronologie de manière à dramatiser le conflit sous-jacent et ses conséquences pour notre peuple. Ce n'est tout compte fait que la raison d'être de tout drame social. Le tracé des caractères est authentique, le fond de l'histoire est vrai et cette tragédie, une expérience vécue. Essentiellement, cette pièce n'est pas un document his-

(Lire la suite à la page 14)

ÉCOLES JUIVES . . .

(Suite de la page 7)

ans pour les écoles secondaires, ces écoles diurnes privées juives ne bénéficieraient plus d'un statut associé ni d'aucune subvention. Cette période de déclassement, leur aurait permis de se réadapter à une nouvelle situation.

Proposition No 2: La seconde proposition du Ministère de l'Éducation en vertu de la loi sur l'Éducation Privée — loi No. 56 — est fondée sur la nécessité de l'enseignement du français en tant que langue d'instruction dans les écoles élémentaires revêtant ainsi un caractère d'intérêt public.

Le Ministre de l'Éducation accepta à titre d'essai d'une année et de projet pilote, la proposition de l'Association, aux termes de laquelle le nombre d'heures dédiées à l'enseignement du français, soit 8 heures par semaine, — permettrait au Ministère de l'Éducation, au bout d'une année scolaire, de juger des résultats obtenus par les écoles juives diurnes en instruction française, qui devaient être à ce moment suffisants et satisfaisants au yeux du Gouvernement du Québec et répondre effectivement au critérium "d'intérêt public".

En cas affirmatif, ce projet serait adopté et révisé annuellement.

En ce qui concerne les écoles secondaires aucune condition d'enseignement ne fut requise ni pré-établie.

Les représentants des écoles diurnes privées juives acceptèrent la proposition soumise par le sous-ministre associé de l'Éducation au nom du Ministre l'Hon. François Cloutier, et il fut décidé de part et d'autre, que la mise en oeuvre de cette décision et de ses programmes serait exécutée immédiatement.

La Politique du Ministre de l'Immigration du Québec

IMMIGRATION ET SOUVERAINETÉ CULTURELLE

Le second gouvernement Bourassa s'est donné comme objectif prioritaire d'atteindre la souveraineté culturelle (on a parlé aussi de sécurité culturelle) au sein de la Confédération. Le ministère de l'Immigration, comme les autres ministères du gouvernement du Québec, se sent responsable d'apporter sa contribution en ce domaine.

On trouvera ici le texte du discours prononcé sur ce thème par le ministre Jean Bienvenue devant les députés de l'Assemblée Nationale le mercredi 5 décembre 1973, dans le cadre du débat sur le discours inaugural de la 30^e Législature.

Plus que jamais, il est nécessaire de rappeler l'importance pour le Québec d'une immigration vigoureuse et sélective.

Parmi bien des raisons, on en retiendra trois qui sont fondamentales:

—en premier lieu, le Québec, comme les autres provinces canadiennes et sans doute davantage, affronte un grave problème de dénatalité, ce que les démographes appellent la "croissance zéro";

—en second lieu, au plan du développement économique, le Québec a tout avantage à voir sa population augmenter: plus de producteurs et plus de consommateurs, c'est aussi plus d'emplois et plus de payeurs de taxes. Accueillir des adultes déjà formés présente un double avantage: d'une part, l'économie des coûts de formation, d'autre part, l'utilité économique immédiate des nouveaux arrivants, à condition bien sûr que ceux-ci soient judicieusement choisis et qu'ils ne viennent pas renforcer le bataillon des sans emplois; en d'autres termes, au plan économique, une immigration cohérente doit venir combler les pénuries du marché du travail et créer de nouveaux emplois;

—enfin, au plan culturel et linguistique, une immigration sélective et intelligente devrait à terme renforcer le groupe francophone et participer efficacement à sa survie.

INCITER ET NE JAMAIS CONTRAINDRE

Engagée réellement depuis 1970, c'est-à-dire depuis trois années seulement, la politique québécoise d'immi-

gration repose sur un principe fondamental: dans le respect des valeurs culturelles d'origine, il s'agit d'inciter par des moyens variés — et non pas de contraindre — les nouveaux arrivants à rejoindre le groupe majoritaire, c'est-à-dire la communauté francophone et à s'y intégrer harmonieusement.

Quel que soit le passé et le présent immédiats — et l'on pourrait s'interroger longuement sur nos responsabilités collectives au niveau de l'attraction et en matière d'accueil, mais là n'est pas mon propos — il est des signes récents qui augurent d'un avenir réconfortant. Je signalerai, entre autres, la prise de position claire et sans ambiguïté de la Fédération des Associations Italiennes du Québec, en ce qui concerne la langue française, l'orientation des écoles grecques et juives où le français est devenu prioritaire, l'inscription massive des enfants dans les maternelles spéciales et les classes d'accueil et, d'une manière générale, la prise de conscience de tous les groupes ethniques à l'endroit de leurs obligations et de leurs devoirs à l'égard du groupe majoritaire de cette province.

Comme le précisait le Premier ministre Pierre-Elliott Trudeau dans l'entrevue qu'il accordait au journal *Le Devoir* le 24 septembre dernier: "les provinces elles-mêmes doivent se charger de cette tâche d'accueillir les immigrants, de leur faciliter l'intégration à un milieu linguistique plutôt qu'à un autre, de créer l'infrastructure autant matérielle que psychologique qui fera que les gens voudront être francophones."

UN INSTRUMENT MAJEUR: LE C.O.F.I.

Si jeune soit-il, le ministère de l'Immigration n'a pas attendu pour mettre sur pied cette infrastructure: cours de langues à temps plein dispensés dans les centres d'orientation et de formation des immigrants, les COFI, où l'enseignement du français représente 70% du volume; cours de langues à temps partiel; classes d'accueil exclusivement en français et transférées depuis peu au ministère de l'Éducation pour y être intégrées au plan de développement des langues; financement partiel de garderies en français pour les enfants des nouveaux arrivants, activités parascolaires en français durant les fins de semaine et les périodes de vacances facilitant les relations entre

enfants québécois et enfants immigrants, application rigoureuse de la loi modifiant la loi de l'admission à l'étude des professions (le Bill 64) qui permet aux nouveaux arrivants d'exercer leur profession avant d'avoir obtenu la citoyenneté canadienne sous réserve qu'ils justifient une connaissance d'usage de la langue française. Entre le 1^{er} mars 1971 et le 30 novembre 1973, sur 1850 personnes qui ont demandé à se prévaloir du bénéfice de cette loi, près de 1650 d'entre elles ont subi avec succès l'examen du ministère.

Il convient de souligner ici un fait passé jusqu'à présent inaperçu et qui mérite cependant d'être signalé parce qu'il peut faire figure de précédent dès la mise en oeuvre des COFI, le ministère de l'immigration a statué d'une part que le personnel de direction de ces institutions devrait être de langue française et d'autre part que la langue de communications utilisée à l'intérieur des COFI par l'administration, les professeurs et les élèves devait être le français. Ces directives ont été confirmées dans le cahier des

(Lire la suite à la page 15)

THÉÂTRE QUÉBÉCOIS ...

(Suite de la page 13)

torique; c'est une allégorie. Nous ne voulons qu'inciter les Québécois à prendre conscience de leur propre drame et de leur propre poésie.

La Révolution tranquille ne s'est pas amorcée d'une manière paisible en 1960; elle prit naissance dans la violence en 1949, à Asbestos, petite ville située à 45 milles à l'est de Montréal. C'est là qu'au matin du 13 février, éclata un des conflits les plus tragiques de notre histoire syndicale. La grève de l'amiante ébranla les Québécois jusqu'aux racines de leur identité et leur fit prendre conscience, de façon aigüe, que tout n'allait pas comme dans le meilleur des mondes.

Les rôles principaux, soit celui de Mgr Charbonneau et du Chef sont respectivement et admirablement interprétés par M. Jean-Marie Lemieux et M. Jean Duceppe.

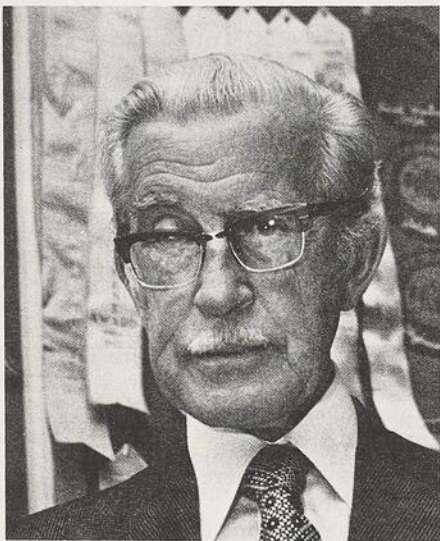
La pièce est montée par M. Paul Hébert, Directeur artistique du Tri-

Texte de la **RÉSOLUTION** adoptée à l'unanimité lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration des **AMITIÉS CULTURELLES CANADA FRANÇAIS-ISRAËL**

"Les Amitiés Culturelles Canada français-Israël", une association consacrée au rapprochement des populations d'Israël et du Québec par la voie culturelle, joint sa voix à celle de la presse mondiale, de centaines d'autres associations et de leaders du monde religieux et politique, pour inviter instamment le gouvernement de la Syrie à soumettre, sans plus de délai, la liste des prisonniers israéliens détenus sur son territoire depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 22 octobre dernier et, à l'instar de l'Égypte, de procéder à leur libération.

En acceptant cette pressante invitation, les dirigeants syriens ne feront que se conformer à la Convention de Genève du 12 août 1949, démontreront un respect du sens humanitaire le plus élémentaire et prouveront la sincérité de leur désir de voir la paix enfin s'installer au Moyen-Orient".

Les Hon. Juges: Philippe Ferland, Co-Président
: Harold Lande, Co-Président
: Harry Batshaw, Ancien Co-Président
Dr. Professeur: Léon Lortie, Ancien Co-Président.



S.H. le Juge Philippe Ferland, Co-président des Amitiés Culturelles Canada-Français-Israël.
— Courtoisie Journal de Montréal —
Normand Pichette



S.Hon. le Juge Harold Lande, co-président des Amitiés Culturelles Canada Français-Israël.

DÉPARTEMENT FRANCOPHONE DU 'Y' FÊTES DE POURIM

Le département Francophone du 'Y' annonce ses deux soirées à l'occasion des Fêtes de Pourim:

CARNAVAL DE POURIM le 10 Mars 1974 en l'Auditorium du 'Y', 5500 Avenue Westbury, de 14 heures à 17 heures.

— 15 stands de jeux — Concours primé du meilleur déguisement (Inscription à la porte) — Loterie de Pourim — Prix: Membres du 'Y': \$1.00 — non-membres: \$1.50 — Pour 10 tickets de jeux + 1 ticket boisson + 1 ticket gâteau.

BAL DE POURIM animé par l'Orchestre Giovanni Day; Samedi 23 Mars 1974 à 20 H 30 en l'Auditorium du 'Y'. Prix d'entrée \$5.00 donnant droit à un alcool. Réservations et retrait des billets au 'Y' — Tél. 737-6651 - Ext. 65 et 56.

LA POLITIQUE ...

(Suite de la page 14)

politiques et des normes publié par le ministère en décembre 1972.

IL RESTE ENCORE A FAIRE

Cependant, même si des efforts très importants ont été accomplis par le Gouvernement depuis trois ans et après une longue période où seules les institutions privées semblaient avoir l'exclusivité de l'action, il reste encore du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif de l'intégration harmonieuse des immigrants à la communauté francophone.

Nous sommes désormais en mesure de faire un premier bilan de l'action des COFI. Dès l'origine il a été clairement établi qu'un immigrant ne pourrait bénéficier de cours d'anglais qu'après avoir fait la preuve de sa connaissance du français, ce qui signifiait concrètement qu'un immigrant qui ne connaissait ni l'une ou l'autre des deux langues officielles, devait d'abord suivre un cours de français de vingt semaines. Des études statistiques et des mesures rigoureuses au double plan de la linguistique et de la docimologie viennent de révéler que vingt semaines d'apprentissage sont insuffisantes pour avoir une connaissance du français courant c'est-à-dire le comprendre quand il est parlé, le parler pour être compris, le lire et l'écrire convenablement. C'est pourquoi dès le 1er avril prochain, la durée de l'enseignement du français sera portée, à titre expérimental, de vingt à trente semaines. Par ailleurs, il est de plus en plus évident que le cadre dans lequel est administré ce programme est inadéquat à l'objectif prioritaire du Québec: en effet, l'enseignement des langues aux immigrants fait partie intégrante de l'entente fédérale-provinciale sur la loi de la Formation professionnelle des adultes (FPA). Or, il est certain que l'acquisition de l'une ou l'autre des deux langues officielles est un prérequis à la formation professionnelle et à l'entrée sur le marché du travail. Les mécanismes actuels ne nous permettent pas de rejoindre tous les immigrants et ils sont ainsi un obstacle important à l'intégration linguistique. Mon ministère songe sérieusement à ces procédures plus adéquates pour administrer ce programme.

UN MULTIPLURALISME ADAPTÉ AU QUÉBEC

Dans le même ordre de préoccupations, je voudrais rappeler que lorsque le Premier ministre Trudeau a annoncé

(Lire la suite à la page 16)

In Memoriam

HOMMAGE AUX VICTIMES JUIVES DES NAZIS EN GRÈCE, COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE THESSALONIQUE

Publié sous la direction de MICHAEL MOLHO, Rabbin de la Communauté Juive de Thessalonique.

Seconde édition revue et augmentée par Joseph Nehama — Thessalonique 1973.

* * *

Dédicace: A Monsieur Jean ILIOPOULOS et à son fils Monsieur Georges ILIOPOULOS à qui nous devons, ma famille et moi-même, d'avoir échappé à la férocité sanguinaire des Nazis, hommage de sincère gratitude.

MICHAEL MOLHO

* * *

Plus d'un tiers du peuple juif a péri de la main des Nazis. Toutes les villes de l'Europe continentale ont perdu leurs Juifs. L'Histoire rapportera en détail le drame qui est le plus grand qu'aient connu les enfants d'Israël à travers vingt-cinq siècles de martyre. Il convient de préparer les matériaux avec quoi l'historien pourra retracer ce drame dans tous ses linéaments. Partout, sur le contingent ravagé par les hordes hitlériennes, des chercheurs sont à l'oeuvre qui rassemblent les éléments historiques pour la reconstitution de cette période de feu et de sang que nous venons de vivre. Nous avons

cru qu'il était de notre devoir de grouper un faisceau de témoignages sur les persécutions et l'annihilation du Judaïsme grec.

* * *

Dès la fondation de Salonique, au IV^e siècle avant l'ère chrétienne, des Juifs devaient, à coup sûr, se trouver parmi ses premiers habitants. Au milieu du premier siècle, quand l'apôtre Paul visita la ville, il y trouva une population juive nombreuse, puissante et prospère. Par la suite, cette population se trouva accrue d'éléments divers, venus des différentes colonies
(Lire la suite à la page 17)



Fragment d'un monument byzantin utilisé comme pierre tombale juive et conservé au musée byzantin de Salonique. L'inscription hébraïque mentionne le nom du jeune Isaac Serouk, mort le 5 octobre 1614.

LA POLITIQUE DU MINISTRE

(Suite de la page 15)

le 8 octobre 1971 le programme fédéral du multiculturalisme, le Québec, par la plume de son Premier ministre, avait souligné le 4 novembre de la même année, que le programme tel que proposé "paraissait difficilement compatible avec la réalité québécoise". Qu'on ne s'y méprenne pas, nous estimons que l'apport culturel des groupes ethniques est une richesse pour le Québec. Cela correspond d'ailleurs à l'article 4 de la loi organique de mon ministère où il est dit que "le ministre a aussi pour fonction de favoriser la conservation des coutumes ethniques". Ce que nous souhaitons, c'est que se développent des mécanismes de concertation comme il s'en est instauré au niveau de Perspectives jeunesse et des Projets d'initiatives locales.

Dans un tout autre ordre d'idées, il est évident que l'intégration linguistique des immigrants à la communauté francophone est profondément reliée au problème de la langue utilisée dans les services publics et parapublics. Au moment où se mettent en place des structures nouvelles dans le secteur de la santé et de la vie communautaire, à défaut de pouvoir servir chacun dans

sa langue maternelle — ce qui n'est concevable dans aucun pays du monde — il conviendra de veiller à ce que le français reçoive un statut sans équivoque, réservant l'usage de l'anglais à ceux dont c'est la langue maternelle. Une telle politique est d'ailleurs cohérente avec l'exigence qui est faite à tous les professionnels d'avoir, à partir de 1976, une connaissance d'usage du français afin de pouvoir exercer leur profession.

REPENSER NOTRE ROLE

Il restera encore un problème important à régler, d'autant plus important qu'il est préalable à tous les autres.

Tout le monde, tant à Québec qu'à Ottawa, est préoccupé de l'évolution actuelle du mouvement de l'immigration. Pour la deuxième année consécutive, le Québec a perdu la seconde place au profit de la Colombie-Britannique. Plus inquiétante est la répartition des immigrants selon leur origine linguistique: au cours des 9 premiers mois de l'année 1973, 58% des immigrants reçus au Canada provenaient

d'un pays de dernière résidence de langue anglaise et seulement 3.7% d'un pays de dernière résidence de langue française.

Quelle que soit l'apparente bonne volonté des partenaires, force nous est de constater que, contrairement à l'Ontario, le Québec a été absent du champ de l'immigration que pourtant l'article 95 de l'AANB décrit comme un champ de compétence partagée. Même si nous avons depuis trois ans quelques agents en poste à l'étranger pour accompagner la sélection et le recrutement des candidats à l'immigration, cette présence est trop légère pour être efficace et les pouvoirs de ces agents trop faibles pour permettre une immigration sélective et satisfaisante.

Le moment semble venu pour repenser les politiques et les modalités d'information, de sélection et de recrutement des immigrants que le Québec souhaite accueillir. Le ministère de l'Immigration du Québec est désormais outillé pour traiter l'information pertinente à sa clientèle, mais il faudrait qu'il puisse y avoir normalement et intégralement accès, ce qui ne devrait pas être impossible.

LETTRES D'ISRAËL

par notre correspondant Z. S. PEREZ

Les élections pour la 8ème Knesset

Les élections pour le renouvellement de la Knesset (Assemblée nationale d'Israël) qui devaient avoir lieu en octobre et ont dû, à cause de la guerre de Kippour et ses conséquences, être reportées au 31 décembre 1973, se sont déroulées, finalement, comme prévu et parallèlement au vote pour la désignation des municipalités.

Les résultats sont significatifs du désir du corps électoral, sur le plan local, de donner sa confiance à l'homme plutôt qu'à une liste de parti et s'est ainsi qu'à Haïfa, c'est M. Almogui (maarakh) ministre du Travail sortant, qui l'a emporté aisément alors qu'à Tel-Aviv, la grande Métropole d'Israël, son collègue de parti et ancien maire, M. Rabinowitz, a dû céder le pas à un nouveau venu, très jeune et au surplus très photogénique, M. Lahath, candidat de Hérouth et Cie, général de réserve ayant à son actif une réputation de héros de la Guerre d'usure.

Sur le plan général, les électeurs ont manifesté une certaine fidélité aux partis traditionnels, en glissant légèrement vers la droite et en faisant perdre à la coalition travailliste quelque huit mandats qui sont allés tout droit grossir la représentation de l'opposition.

On a noté la disparition de presque toutes les petites listes, qu'elles soient communautaires ou avant-gardistes, (Avnéri, Chalom Cohen, etc. . .). Par contre l'avocate Choulamith Aloni, ancienne députée travailliste qui avait quitté son parti, tapageusement, a remporté une grande victoire en faisant passer sa liste indépendante luttant pour les droits des citoyens, avec trois mandats. Il faut le souligner, le raidissement de l'électorat israélien était prévu : au cours de la campagne électorale, tout était centré sur la paix et la Conférence qui, à Genève, devait y mener, mais pas à n'importe quel prix, pas en bradant la sécurité du pays.

De toute façon, ses dirigeants, une fois formé le Gouvernement, devront tenir compte de la volonté des électeurs qui ont donné un grave avertissement au parti majoritaire sans toutefois le punir, sans le délester du mandat dont il était chargé au moment du cessez-le-feu et à l'heure décisive de l'acceptation des négociations. Certes, former

le gouvernement n'est guère facile, le maarakh connaissant les contradictions qui opposent ses deux anciens associés, le Parti national religieux (Mafdal) et le Parti libéral indépendant (laïque).

Mme Meir, dans l'impossibilité de le faire dans les conditions d'avant la consultation électorale, déciderait-elle de former un cabinet d'union nationale, englobant le "Likoud" de M. Bég-hin? Aux yeux des commentateurs de la presse israélienne, ce serait la solution extrême, mais une solution quand même qui, finalement, ne desservirait pas l'intérêt national.

A suivre de près . . .

La disparition de Ben Gourion

Le Peuple a conduit à sa dernière demeure, à Sdé Boker, le fondateur de l'Etat d'Israël, David Ben Gourion

HOMMAGE . . .

(Suite de la page 16)

du pourtour méditerranéen, ou ayant accédé au Judaïsme par la voie du prosélytisme. Elle subit, au long cours de son histoire, le même sort que la cité elle-même. Lorsque l'Inquisition commença sa sinistre activité dans la Péninsule ibérique, les Juifs espagnols et portugais vinrent par flots massifs, surtout en 1492, en 1537 et en 1650. Beaucoup de Juifs de l'Europe Centrale y affluèrent aussi entre 1648 et 1659 où les Cosaques anéantirent trois cents communautés. Entre 1720-1730, beaucoup de Juifs italiens, surtout des livournais, vinrent s'installer dans le port pour les besoins de leurs transactions commerciales.

Mais c'est au point de vue scientifique et littéraire que Salonique s'éleva en une vraie métropole d'Israël. Des collèges et des séminaires illustres perpétuèrent les traditions de haute culture des grands foyers intellectuels arabes et espagnols.

Quelle ville, aux XVI et XVIIèmes siècles groupa autant d'hommes de la valeur de Joseph Passy, de Jacob Habib et de son fils Lévy, des membres de la famille Taitaçak, de Botton, de la lignée des Pérahia, — qui compte le médecin qui fut premier du nom, dit l'Italien, Daniel l'astronome, Sabmuel le poète, Aaron le casuiste,—de Moïse Almosnino, d'Amato Lusitano, d'Aa-

(zal). Il avait aimé d'un amour exceptionnel son peuple dont il avait regroupé les tribus, brassant dans un même creuset des Juifs d'Orient et des Juifs d'Occident, des Juifs du Nord et des Juifs du Sud, réalisant ainsi les plus sublimes prophéties de la Bible.

La Bible, son livre préféré. Le livre qu'il ne cessait de recommander aux jeunes d'Israël et du Monde entier, pour lesquels il avait initié l'organisation des concours bibliques internationaux. Sdé Boker, où il repose maintenant, sera un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui ont admiré l'Homme, aimé le Juif, l'Hébreu.

Démographie d'Israël

Le Bureau des statistiques de Jérusalem vient d'annoncer qu'à la fin de 1973, la population d'Israël avait atteint le chiffre de 3.305.000 habitants dont 496.000 non-Juifs (y compris les habitants du secteur oriental de Jérusalem).

C'est la plus grosse concentration juive après celle des Etats-Unis et

(Lire la suite à la page 18)

ron Afias, d'Isaac Adrabi, de l'incomparable Samuel de Médina del Campo, du très érudit Mordéhai Matalon, de Salomon Hacohen, de Haim Sabétai, de Salomon Halévy, de David Conforté et d'une légion d'autres. Et même à l'époque d'obscurantisme du XVIIème siècle émergent les familles Cattegno, Amarillo, Matalon, Covo, Botton, Molho, etc., qui fournissent à la littérature rabbinique, des commentateurs, des casuistes et des décisionnaires dont les oeuvres ont fait autorité jusqu'à nos jours.

Salonique fut ainsi la ville universitaire par excellence. Les ouvrages dus à ses écrivains couvrent tout le domaine du savoir humain d'alors.

A l'aube du XXème siècle, les Juifs de Salonique furent au nombre de 90.000. Ils constituèrent plus de la moitié de l'effectif urbain et ils furent à l'avant-garde des Balcanes.

Mais les guerres balkaniques et la première guerre mondiale vinrent diminuer progressivement l'importance de ce centre du séfaradisme qui sombra et s'anéantit sous les coups des Nazis, dans l'année terrible de 1943.

Cet ouvrage retrace en ses 470 pages, dont plusieurs illustrées, le martyre subi par la communauté juive de Salonique, aussi bien que par celle nombreuse et prospère de toute la Grèce, sous l'occupation nazie.

Ce fut l'Holocauste grec.

LETTRES D'ISRAËL

avant celles de République soviétique, de la France et de la Grande Bretagne.

Quand Eric Rouleau évoque la position arabe

Eric Rouleau, spécialiste des questions proche-orientales au journal parisien "Le Monde", a évoqué dernièrement, autour d'une table ronde du Club "Tzavata" à Tel-Aviv, les difficultés et les perspectives de la Conférence de Genève.

Selon lui, il est important pour Israël d'aller aux négociations en considérant la situation *avec réalisme*, en sachant notamment que le minimum auquel les Arabes ne sont pas prêts à céder, c'est le territoire conquis au cours de la Guerre de six jours dont ils demandent le retour, tandis que le minimum d'Israël qui ne peut être discuté, c'est l'existence et la reconnaissance d'Israël en tant qu'Etat méditerranéen.

Il est possible, a dit M. Rouleau, de trouver un dénominateur commun qui mènera à la solution mais il ne faut pas oublier que les relations internationales ne sont jamais placées sous le signe de l'amour, mais de l'intérêt.

Les déclarations malveillantes des dirigeants arabes ne doivent ni étonner, ni décourager: les Arabes n'aiment pas Israël et la réciprocité aux yeux de Rouleau, est vraie.

Il n'empêche qu'aujourd'hui, les protagonistes participent à la Conférence de Genève (c'est nous qui soulignons) et discutent au moment où nous écrivons, de la séparation des armées au Sinai. Espérons que cette chose sera promptement réalisée par un accord mutuel ne lésant l'intérêt ni le prestige des uns et des autres.

Tribu et peuple

Tribu et peuple (Chévetth véau) est le titre d'un gros recueil d'articles et d'études sur les problèmes communautaires et culturelles du judaïsme sépharade et oriental en Israël et dans la Diaspora.

M. David Sitton, son rédacteur, est un journaliste hiérosolymitain très connu et apprécié puisqu'il dirige aussi "Bamaarakha" (Dans la bataille), une excellente revue qui vient d'atteindre l'âge de la "bar-mitzva" et qui continue sur sa lancée, chaque mois, même durant la guerre de Yom Kippour (Octobre).

C'est dire qu'il s'agit d'une entreprise sérieuse, d'intérêt public même, ayant pour objectif principal: la recherche et la sauvegarde du Trésor

(Suite de la page 17)

culturel, littéraire, folklorique des communautés d'Orient, le déploiement d'efforts constants dans le domaine social également, afin d'aboutir à forger solidement et sur une base égalitaire, l'unité du Peuple résidant en Sion.

Voyons maintenant le sommaire de la septième livraison de "Chévetth véau" dédiée à notre ami M. Eliahou Eliachar, ancien député à la Knesset et cheville ouvrière de l'action sépharade de Jérusalem, nous lisons, présenté par ce dernier, un échange de lettres avec M. David Ben Gourion qui vient de disparaître (que son âme repose en paix dans le Royaume Eternel).

Si le militant sépharade ne cesse de réclamer une meilleure représentation pour une promotion rapide et efficace du public oriental en Israël, Ben Gourion lui, met l'accent dans sa correspondance sur Sa judéité dont il ne peut, ni ne veut se départir, refusant s'assumer une identité achkénaze à la manière des Sépharades qui mettent trop l'accent sur la leur, comprenant cependant les problèmes qui agitent la Société israélienne depuis de nombreuses années.

Par ailleurs, la publication comporte, outre des études sociales, des chapitres d'histoire, des pages littéraires et poétiques du plus haut intérêt, des rappels folkloriques concernant les us et coutumes de nombreuses communautés juives d'Orient.

Il nous plaît, ici, de signaler l'intérêt que nous avons tiré de la présentation

et l'explication de documents d'archives faites par Abraham Haim, qu'il s'agisse des archives du Conseil sépharade de Jérusalem ou celles de M. Eliahou Eliachar.

Des documents vieux de 800 ans

Nous avons eu l'honneur et le privilège de voir, sur place, sous la conduite avertie et aimable de M. Sitton, certains d'entre eux, datant de 800 ans, époque des Mamelucks, ou de 450 ans, époque des Turcs.

Pour les préserver de l'érosion du Temps, ces documents ont été encadrés et placés sous verre et les chercheurs autant que les historiens pourront les consulter avec profit.

Il faut savoir gré au Conseil sépharade de Jérusalem de les avoir ainsi rassemblés, classés, avec un soin particulier, comme on s'occupe d'une chose qu'on aime. Tout le passé du Judaïsme de Jérusalem est là, précisément de sa branche orientale qui a conservé son originalité et ses valeurs.

Des historiens, des chercheurs, des poètes se lèvent parmi les Sépharades et il faut souhaiter qu'ils marchent résolument dans la voie de l'Unité juive, avec un apport inestimable et une authenticité digne de leur passé.

Toute l'équipe qui a assuré, sous la direction de M. David Sitton, ce travail étalé sur près de 500 pages, est à complimenter et à remercier.

Hazak veématz.

QUATRIÈME VOYAGE OECUMENIQUE ORGANISÉ PAR LES AMIS DE SAINT-BENOIT-DU-LAC, INC. DU 14 AU 31 MAI 1974

Fatima — Montserrat — Israel

Suivant une tradition désormais bien établie, les "Amis de Saint-Benoit-du-Lac, Inc." organisent leur 4ème voyage oecuménique de trois semaines, au prix spécial de "Voyages — Missions Ltée Montréal" de 1.030.00 dollars canadiens.

Ce chiffre comprend en général le transport aérien, le transport terrestre, les hôtels et sauf de plus amples détails, les repas, les visites, les excursions, les frais de service et autres.

Le programme du voyage comprend: Lisbonne — Nazare — Fatima — Barcelone — Montserrat — Tel-Aviv — Beersheba — Massada — Jericho — Mont des Oliviers — Mont-Sion — Vallée du Cédron — Gethse-

mani — Esplanade du Temple — Saint Sépulcre — Jérusalem — Sanctuaire du Livre — Ein Karem — Bethléem — Hébron — Tel-Aviv — Harzliya — Césarée — Haifa — Tibériade — Nazareth — Mont Thabor — Beit Shean — Capharnum et le Mont des Béatitudes.

Toutes personnes s'intéressant à ce voyage sont priées de s'adresser à: M. L. Toucebeuf, Voyages Missions Ltée, 235 est, Boul. Dorchester, Montréal, Tél.: (514)861-8634 ou 4184 — M. Florent Philibert, Les Amis de Saint-Benoit, 2451 rue Messier, Montréal, Tél.: (514) 526-4644 — et Maître Gérard G. Boudreau, Les Amis de Saint-Benoit, 92 Wellington Nord, Sherbrooke, Tél.: (819)562-0848.

LES LIVRES

L'Autre dans la Conscience Juive Le Sacré et le Couple

Presses Universitaires de France, 108 Bd. St-Germain, Paris.

OUVRAGE PUBLIÉ PAR LE CONGRES JUIF MONDIAL AVEC L'AIDE DE LA "MEMORIAL FOUNDATION FOR JEWISH CULTURE."

DONNEES ET DEBATS

XIIe et XIIIe Colloques d'Intellectuels juifs de langue française organisés par la Section Française du Congrès Juif Mondial.

Textes introduits, présentés et revus par Jean HALPERIN et Georges LEVITTE.

* * *

Dès l'origine en 1957, dans le cadre des Colloques des Intellectuels juifs de langue française, dont c'est ici le sixième volume des Actes, nous avons voulu suivre au moins une idée directrice. Rechercher ce qu'il peut y avoir de spécifique, ou de permanent, dans l'attitude juive, au plan de la pensée et du vécu, face aux grandes interrogations de notre temps. Il faut, pour cela, être attentifs à l'actualité mais aussi remonter aux sources juives les plus authentiques, les redécouvrir dans leur signification profonde, les réentendre à l'heure où nous sommes, et déterminer dans quelle mesure elles peuvent servir de point de repère pour aborder, hors de toute complaisance et dans une lucidité exigeante, voire critique, les questions qui se posent, d'une autre façon peut-être mais d'une manière tout aussi contraignante, dans la société ambiante. A quoi s'ajoute le fait que la société juive, en Diaspora comme en Israël, n'est pas sans ressentir elle-même ses propres perplexités. En d'autres termes, la pensée juive, pour systématiquement oubliée ou ignorée qu'elle ait pu être par certains, n'aurait pas besoin de faire reconnaître à nouveau ses lettres de créance historiques; en revanche, les intellectuels juifs de toutes disciplines et de toutes tendances qui participent à nos rencontres annuelles peuvent à bon droit, comme le lecteur de ce livre, se demander si, pourquoi et comment les données originales de la conscience juive demeurent pleinement significatives en cette fin du vingtième siècle.

Il se trouve qu'Autrui, que nous avons, par la force des choses, rencontré à maintes reprises et sous différents aspects dans nos précédentes recherches, occupe une place privilégiée dans l'éthique juive. Or, la société d'aujourd'hui est particulièrement confrontée avec ce que Georges Balandier appelle une crise du sens et la difficulté de connaître, ou de reconnaître, l'autre dans son intégrité, c'est-à-dire dans sa différence. Voilà qui fait l'unité thématique de ce volume.

Le XIIe Colloque est centré sur la double question: Les Juifs dans une société désacralisée — double, car il s'agit de s'interroger sur le sens et le degré de la désacralisation de la société contemporaine et sur l'expérience juive dans cette perspective. A cet égard, les témoignages apportés par des observateurs aussi compétents et sincères que Georges Balandier, Roger Garaudy et l'Abbé Olivier du Roy constituent un apport précieux à nos débats. Le sujet n'est d'ailleurs pas exempt d'ambiguïtés: n'est pas toujours le moins désacralisé le groupe qui croit l'être le plus ou, du moins, pas de la façon dont il le dit; et la voie est souvent étroite entre le vrai, ou, perçu comme tel, et l'apparence. Outre que le vocabulaire hébraïque répond à d'autres coordonnées et résonances, la pensée juive conçoit plus difficilement le dualisme du profane et du sacré, comme aussi de l'individuel et du collectif. Il y a là une dialectique qui tend en réalité vers une osmose; elle débouche sur le souci d'Autrui et l'attention au Tout Autre, c'est-à-dire à l'Absolu. Prise au sérieux, cette démarche peut enseigner une manière d'être.

Une illustration en est donnée aussi dans le fonctionnement des textes bibliques, dont H. Meschonnic nous dit qu'il fait d'eux des passé-présent-futur. C'est en tant que tels qu'ils débordent de leur temps et éclairent le nôtre. Le Talmud ne disait guère autre chose en posant: la Bible est écrite au présent. Forts d'une sagesse ancienne, toujours nouvelle, et d'une longue ex-

périence, constamment vivante, nous devons assumer tout le positif de la modernité tout en étant le mieux possible fidèles au message qui reste le nôtre.

Face aux mythes exacerbés et aux idéologies de fuite dont le monde offre d'innombrables exemples et qui sont autant de formes d'un sacré dévoyé, face aussi aux paniques que l'on observe, l'acceptation librement consentie de conduites qui dépassent les égoïsmes individuels et collectifs en répondant à une exigence supérieure est de nature à restituer un sens au projet social. Plus simplement, le souci d'Autrui débouche sur la responsabilité au sens fort de ce terme. Illimitée, dit avec vigueur E. Levinas.

Nous ne nous sommes pas tellement éloignés de cette idée en axant le XIIIe Colloque sur les Isch et Ischa (l'homme et la femme, en hébreu); il y a là un autre itinéraire à la découverte de l'autre par excellence". La condition de la femme, la crise du couple, le conflit des générations. . . autant de questions qui sont partout à l'ordre du jour. Là encore, nous étions en droit de nous demander si le judaïsme peut apporter des réponses originales au désarroi de la conscience occidentale. Les exposés et les débats que l'on lira me paraissent avoir répondu à cette question.

La relation de l'homme et de la femme est véritablement le paradigme de la relation à autrui, d'autant plus difficile que les deux partenaires sont d'autant plus proches et plus différents l'un de l'autre, absolument. Comme l'a dit Eliane Amado Lévy-Valensi, l'homme et la femme doivent être capables d'aller vers eux-mêmes, de se découvrir, pour aller authentiquement l'un vers l'autre. La vie en couple est dialogue fait d'interdépendance et de coresponsabilité pour construire quelque chose qui ait un sens. Nous retrouvons donc dans ce dialogue la troisième dimension — de ce qui les dépasse l'un et l'autre et qui donne un sens à leur projet. Responsabilité, mais aussi générosité à l'égard d'autrui, comme en témoigne le couple biblique exemplaire, celui d'Isaac et de Rébecca.

Il n'est pas indifférent que, dans chacun des deux Colloques, un témoignage très tonique ait été apporté par des représentants des kibboutzim. L'un et l'autre nous ont fait sentir les promesses que l'on pouvait attendre d'une véritable solidarité créatrice. Il y a là une société qui remplace l'indépendance individuelle, souvent illusoire,

(Lire la suite à la page 20)

LES LIVRES . . .

(Suite de la page 19)

par l'interdépendance humaine et l'entrelacement (au lieu du conflit) des générations. Elle nous enseigne qu'il y a des valeurs plus importantes que les associations ou les possessions: les tâches à accomplir.

La rencontre réussie de l'autre est celle qui conduit, non pas à l'aliénation, mais à l'épanouissement et à l'accomplissement.

Qu'il me soit permis, enfin, de dédier ce volume à la mémoire bénie de deux hommes à qui ces Colloques doivent beaucoup: Léon Algazi, qui en fut, avec Edmond Fleg, l'instigateur, et le Dr. Eugène Minkowski, qui en était, comme il aimait à le dire, le vétéran et le participant le plus fidèle.

Jean HALPERIN

* * *

Le Serment de Kolvillag par Elie Wiesel

Editions Le Seuil — Paris

Dès l'abord on n'est pas surpris: le dernier roman d'Elie Wiesel se présente encore une fois comme un serment, mais explicite, puisque le titre en est le Serment de Kolvillag (Le Seuil).

Le lecteur ne s'étonne plus: encore présent, toujours là, le serment que s'est fait l'auteur de porter témoignage, d'écrire, inlassablement, l'horreur, de dire, sans relâche, ce que l'on finit par attendre de lui. Mais précisément, dans ce dernier livre, Wiesel ne fait plus ce que l'on attend trop de lui. Peut-être a-t-il soudain eu peur d'être seulement "la bouche d'ombre", celui qui témoigne jusqu'à en perdre son identité, jusqu'à n'être plus qu'une fonction symbolique. La parole se figeait et le témoignage risquait de perdre sa force de choc. Le fanatisme initial voulu par l'auteur se muait désormais en un "mot de passe", et l'habitude avait submergé l'horrible, pour n'en faire plus qu'un point de référence.

Ce livre d'Elie Wiesel ne se présente pas comme un témoignage mais plutôt comme un refus de témoigner, organisé dans un roman. Jusqu'ici, tout se qui touchait chez Wiesel à l'holocauste nous était livré sans transposition littéraire: l'auteur se refusait à intervenir, s'étant fixé pour tâche de transcrire jusqu'à la limite de ses forces. Ici le médium a laissé la place à l'écrivain. E. Wiesel, de témoin devient conteur; il choisit de nous dire l'histoire, sous la double forme d'un récit et d'une

UNIVERSITÉ DE MONTREAL: ÉTUDES JUIVES

DEUXIÈME SEMESTRE — 1973-74

PROGRAMME

1. EJ 650 X-2
Histoire des Juifs dans le monde moderne
Mercredi à 18 h.
Les titres de "noblesse" des Juifs sépharades et achkenazes, en France, sous l'Ancien Régime.
Etude de sources manuscrites et imprimées de 1550 à 1789.
Projection de diapositives.
 2. EJ 646 X-2
Histoire des Juifs du Québec
Lundi à 19 H 30
Histoire sociale, économique et politique des Juifs du Québec.
 3. EJ 699 X-2
Sociologie des Juifs dans le monde
Mercredi à 19 H 15
I. Etude critique de la structure de divers mythes.
II. Max Weber, Economie et Société.
 4. EJ 662 X-2
Ethnique du judaïsme
Mardi à 18 H.
Maimonide. Le Livre de la Connaissance.
 5. EJ 682 X-2
Hébreu biblique
Mardi à 19 H 15
Les Prophètes: Isaïe, Ch. XL et suivants.
Les commentaires classiques.
 6. EJ 572 X-2
Hébreu moderne
Premier cycle
Lundi à 18 H.
Langue et étude de textes.
 7. EJ 676 X-2
Hébreu moderne
Deuxième cycle
Jeudi à 18 H.
Langue et littérature.
 8. EJ 679 X-2
Hébreu moderne
Troisième cycle
Jeudi à 19 H 30
Langue
Littérature médiévale classique et moderne
 9. EJ 689 X-2
Littérature française et anglaise
Jeudi à 18 H.
Auteurs juifs et judaïsme dans la littérature canadienne et américaine de 1939 à nos jours.
 10. EJ 624 COMP 624
Littérature comparée
Jeudi à 17 H 15
La Bible dans la langue et la littérature française du Moyen-Age à la Renaissance.
- Quelques bourses sont disponibles.
- Pour tous renseignements, s'adresser *sans tarder*, aux Etudes Juives de l'Université de Montréal, 2815 Boulevard Edouard-Montpetit, #6, Montréal.

cure. La question se pose ainsi: a-t-on raison de témoigner et dans quelle mesure ce témoignage, de l'hommage qu'il était, n'est-il pas devenu une trahison supplémentaire à l'égard des morts? Car: "les procès des criminels de guerre se transforment en farce. Les tueurs écoutent les dépositions des témoins en s'esclaffant comme au cirque".

Le roman d'E. Wiesel est donc roman du refus: refus de parler, de se prêter au jeu, de faire part de ce que l'on sait. La parole, même absente, est au coeur du livre. Et se déroule alors le récit, sous forme d'un dialogue entre Moshé-le-Vieux et son jeune compagnon qui souffre de n'avoir pas vécu la souffrance des autres, avant.

(Lire la suite à la page 21)

“ . . . Un survivant. Sauf que tu n'as pas d'histoire à raconter. Tu souhaites te donner la mort pour te donner une histoire”.

L'histoire c'est celle de Kolvillag, le petit village juif de Transylvanie, Sighet, lieu de toutes les horreurs subies par le peuple juif. Mais le récit est intemporel, il ne s'agit plus ici des camps, de la barbarie nazie, mais d'un pogrom, volontairement non situé pour se faire mieux le symbole de tous les massacres de l'histoire juive. Pourtant une fois la bête sanglante repue, c'est le silence qui se referme sur la ville martyre, dont les habitants, avant de disparaître, ont prêté serment. Etrange serment que celui de Kolvillag où tous ont juré de ne jamais témoigner s'ils survivaient. Il n'en restera qu'un Moshé-le-Vieux, celui-là même qui, au cours de sa promenade, finira par révéler son secret au jeune. Donc Moshé choisit de violer son serment mais c'est pour sauver un jeune juif, et c'est là oeuvre de vie: le récit se transforme peu à peu en une cure de parole, un “bouche à bouche” véritable au cours duquel le vieillard, par bribes, insuffle au jeune homme sa terrible histoire. On ne peut s'empêcher d'évoquer ici, la cure psychanalytique où la parole a, tout ensemble, le double rôle oppresseur et libérateur.

Oppresseur, tant qu'elle n'a pas été mise au clair, proférée ou transcrite, et ce tant pour celui qu'elle étouffe que pour celui qui l'attend. Libérateur enfin, quand elle éclate, mais le cycle se referme avant même que l'on en prenne conscience, et le fardeau passe à celui qui la reçoit. Tel est le but du récit de Moshé-le-Vieux.

Tant qu'il parle, il enchaine l'enfant qui voulait se tuer: “On ne se suicide pas au milieu d'une phrase”. A travers l'enfant, c'est toute une génération d'après l'holocauste qu'E. Wiesel a décrite ici. Celle de Patrick Modiano qui rêve l'holocauste, hantée par le souvenir de choses qu'elle n'a pas connues. Là encore c'est par la parole écrite que l'homme se libère en parlant de son obsession, pour mieux la conjurer. Tout au long du livre de Wiesel, nous assistons au sauvetage de l'enfant par le vieillard. Assister est, d'ailleurs, un mot faible: nous participons au sauvetage et nous nous en bénéficions ou nous en sommes les co-responsables; car, chacun de nous, selon la génération qui est la sienne, doit se poser la question du témoignage à laquelle Wiesel tente, ici, de donner une ré-

ponse. Il semblerait, au bout du récit que le silence soit impossible, puisque le vieillard révèle l'histoire de la mort des siens, et de la sienne propre. Car, ce dernier est mort avec les autres, là-bas à Kolvillag, le village-du-tout, ou bien le village-de-la-voix, si l'on préfère cette étymologie. Ambiguïté volontaire, nous permet de choisir entre la parole et l'éternité du silence. Les habitants périssent donc à Kolvillag, mais cela n'est ni nouveau ni même émouvant en soi. L'habitude a émoussé les effets et l'horreur s'amointrit. C'est donc vers une autre peinture que se tourne l'auteur, celle du shtetl et des personnages pleins de vie au moment même où la ville sent déjà l'odeur de la mort qui approche; et c'est le cortège des Leizer-le-Gros, Avrom-le-Sage, Adam-le Fossoyeur, Yiddel l'Estropié ou Simha-le-Borgne, hauts en couleurs, mais déjà enveloppés par cette menace omniprésente de la bête qui les traque.

Aucun d'eux, d'ailleurs, n'est là pour lui-même, ils sont tous des habitants de Kolvillag et, à ce titre, des silhouettes du ghetto. On les sait promis à la mort, et la fatalité s'exerce, ici, comme dans la tragédie grecque. Personne ne peut les sauver et les efforts entrepris ne sont pas destinés à aboutir. On se prend à ne plus espérer, et c'est bien là que Wiesel nous attend. Il réussit, en nous ensorcelant, à étouffer en nous, par l'intermédiaire de ses personnages, tout esprit de révolte, tout espoir de survie. La démonstration est implacable et nous sommes enfermés, comme les gens de Kolvillag, dans leur synagogue.

Et pourtant, le roman ne se termine pas de façon aussi désespérante. La parole a agi: le vieillard s'est livré et aussi délivré de son serment, du fardeau de ce qu'il a vu. Il peut donc partir, disparaître et rejoindre les autres; quant à l'enfant, il ne mourra plus, il est porteur du message.

Du souvenir de la mort est née la vie et encore une fois, le silence n'a pu être fait, comme ultime preuve que cette souffrance peut être fructueuse, qu'elle porte la vie, que le peuple martyr de Kolvillag l'a tourné en espoir. Et une vie a été préservée. N'est-ce pas, là, une victoire de l'opprimé sur le monstre qui tente de l'écraser?

ANTISIONISME par Paul Giniewski

Editions de la Librairie Encyclopédique, 40 rue du Luxembourg, 1040 Bruxelles

On devait, à Paul Giniewski, une série d'études sur le sionisme et le judaïsme auxquelles il manquait un contrepoint. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par l'auteur du Bouclier de David dans le livre qu'il publie aujourd'hui, découvrant sous les masques des quatre antisionismes qu'il dénonce — l'arabe, le gauchiste, le chrétien et le juif — le visage du racisme et ses grimaces (l'Antisionisme).

Paul Giniewski réduit à l'unité les manifestations contradictoires de l'antisionisme — celui de Méa-Shearim et celui des partis de gauche, celui d'avant ou d'après l'Etat d'Israël — celui de Hitler, celui de Nasser ou du parti communiste, celui des chrétiens de Beyrouth et celui des Frères musulmans.

Le livre de Giniewski est une lecture non seulement agréable mais utile et même nécessaire pour la vaste documentation qu'il met en oeuvre dans ses quatre parties. Au fond, il n'est pas de meilleure consolation à ce que nous sommes, que de découvrir le visage de ceux qui se veulent nos ennemis. Et ceux qui se croient avertis des excès, verbaux ou non, des antisionistes, n'ont qu'à se reporter aux textes que publie Giniewski: les plus aguerris d'entre eux seront surpris de voir que ni les Arabes, ni les gauchistes, ni les chrétiens, ni les juifs qu'anime la haine de Sion ne savent respecter les frontières qui séparent le manque d'information et l'ignorance de la mauvaise foi partisane et celle-ci d'une aliénation mentale qui relève du psychiatre et poussent certains dans un vrai délire — assumé parfois jusqu'au crime.

L'Antisémisme florissait quand les juifs désarmés dans les ghettos étaient impuissants à commettre le moindre des crimes qui leur étaient imputés. Maintenant qu'ils sont ressuscités, ils sont bien évidemment moins irréprochables, puisqu'ils sont vivants. Mais on pouvait espérer que le grand collecteur de tant de haines n'éclaterait pas tout de suite après les grands massacres de la dernière guerre.

A vrai dire l'antisioniste qu'il soit arabe, gauchiste, chrétien ou juif n'a qu'un seul patron — Pharaon, l'inventeur, le père de tout antisionisme et qui pourrait bien dire à Moïse:

“Tu vois bien que j'avais raison de

(Lire la suite à la page 22)

LES LIVRES . . .

(Suite de la page 21)

m'opposer à tes folles idées de vouloir fonder un Etat sioniste!"

Libre à chacun d'imaginer la réponse de Moïse à Pharaon.

Pour la préparer Paul Giniewski a su donner, dans un si vieux débat, un grand nombre de documents inédits qui incitent à la remise en cause d'idées acquises, à un salutaire examen de conscience.

* * *

"Je m'appelle Asher Lev" par Chaim Potok

My Name is Ashev Lev, 1972, (Je m'appelle Asher Lev-Buchet-Chastel).

Je m'appelle Asher Lev, le troisième roman de Chaim Potok est l'autobiographie d'un peintre prodige juif, né en 1943 à Brooklyn dans la communauté hassidique des "Ladover", (faut-il entendre les Lubavitcher?). Journaux et magazines ont mis l'accent sur l'intérêt folklorique, pittoresque, voire documentaire et ethnologique que présente pour juifs et non-juifs cette communauté fermée, survivance du shtetel, qui vit à New York en quasi extraterritorialité et extratemporanéité. Best-seller aux Etats-Unis depuis des mois, n'est-ce là qu'une yiddish-story? Certainement pas. Le judaïsme le plus orthodoxe vécu quotidiennement par un enfant à papillottes qui se découvre une vocation inextinguible pour la peinture ne sert que de toile de fond et de prétexte à la grande interrogation de Potok sur le devenir et la pérennité du judaïsme, sur le problème de la responsabilité individuelle et collective des juifs, sur l'éclatement nécessaire ou inéluctable du ghetto et à quel prix. C'est toujours, comme dans les deux premiers romans de Chaim Potok: l'affrontement de deux univers, le judaïsme orthodoxe hassidique et le monde moderne (judaïsme non hassidique, non orthodoxe ouvert sur Israël, l'histoire qui se fait, la présence de la femme, l'art, le sport). La communauté hassidique antarctique est-elle menacée de lent étouffement, ou de mort spirituelle si un monde de valeurs autres s'infiltre jusqu'en elles? Communauté-éprouvette pour l'auteur qui choisit des cas limites: ici, judaïsme de stricte observance et art moderne qui passe par une tradition autre, païenne, gréco-latine, chrétienne. Peut-on rester juif — et quel juif — en confrontant sa tradition aux autres?

Le judaïsme du père d'Asher Lev, est un militantisme de chaque instant.

(Lire la suite à la page 23)

Université McGill, Centre de Relations Industrielles 23ième Conférence annuelle Montréal, les 3 et 4 Avril, 1974 La Femme et le Travail

Cette année, la conférence examine les "défis à la recherche de solutions" que représente la participation croissante de la femme au travail, et des problèmes complexes qui en résultent.

Le panorama social canadien peut, sur cette dimension, être comparé à celui qui existait aux Etats-Unis il y a quelques années. Les demandes se font plus urgentes pour la participation de la femme à tous les niveaux de la population active; peu d'employeurs sont en position de réagir d'une façon flexible et positive aux changements que cette situation leur impose; et des lois qui garantiront le droit au travail de la femme sont sensées être adoptées au Canada dans l'année en cours.

L'expérience qu'ont subi les compagnies américaines dans cette période de transition nous démontre que

- la femme représente un potentiel inexploité dans le marché du travail, potentiel que les employeurs peuvent difficilement continuer à ignorer
- bien que le mouvement vers l'égalité d'emploi pour la femme et les groupes minoritaires se prolonge de longues années, il en reste néanmoins vrai que peu de compagnies américaines se trouvaient en position de s'adapter facilement aux lois quand celles-ci furent adoptées
- il est coûteux de réagir de façon provisoire aux changements imposés par le milieu social; de grandes compagnies américaines durent payer d'énormes sommes en guise de dommages, et en plus ont souffert une perte de prestige et de sérieux problèmes dans l'administration du personnel.

Comment pouvons-nous, au Canada, profiter aujourd'hui de l'expérience des employeurs américains? Que se passe-t-il dans ce domaine au Canada? Quelles mesures prennent les compagnies canadiennes en face des lois imminentes qui les toucheront de près? Comment pouvons-nous nous préparer à envisager les changements qui s'annoncent, et quelles en seront les conséquences?

Voilà les questions, entre autres, que nous examinerons lors des deux jours de discussions, avec le concours des conférenciers les mieux renseignés dans ce domaine. Le professeur Eli

Ginzberg, directeur de la Conservation de ressources humaines à l'université Columbia ouvrira la conférence; Barbara Boyle, présidente de Boyle/Kirkman Associates Inc., et sans doute la conseillère la plus recherchée dans ce domaine aux Etats-Unis, discutera des façons de créer et de maintenir un programme d'opportunités égales. Les participants auront l'occasion de discuter à fond avec un groupe d'éminents speakers tout ce qu'implique cette nouvelle réalité à laquelle devront faire face tous les employeurs canadiens.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Les textes seront présentés en anglais avec traduction simultanée. Les discussions seront bilingues.

Toutes les sessions auront lieu dans la salle du conseil de l'édifice Leacock situé au coin nord-ouest du campus de l'université McGill.

Etant donné le nombre restreint de places, les inscriptions devront nous parvenir le plus tôt possible. Aucun remboursement ne sera fait après le 14 mars.

Le Centre ne peut pas réserver de chambres d'hôtel, mais l'hôtel Constellation a mis à notre disposition un certain nombre de chambres. Mentionnez la conférence du Centre en faisant votre demande de réservations.

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour la conférence complète, y compris le déjeuner, la réception et le dîner:

Membres du Centre \$ 85.00
Non-membres \$100.00

Pour la journée du 3 avril seulement, y compris le déjeuner:

Membres du Centre \$ 55.00
Membres \$ 65.00

Pour la journée du 4 avril seulement:

Membres \$ 45.00
Non-membres \$ 55.00

Pour la réception et le dîner seulement: \$20.00

Aryeh Lev est l'inlassable émissaire du Rebbe. Pas un endroit d'Europe où un juif ne soit en péril — physique ou spirituel — qui lui soit étranger. Docteur en sciences politiques, il sillonne les Etats-Unis, aide à faire sortir des juifs d'U.R.S.S., contribue à créer partout des "underground yeshivas" dans cette époque "anormale" où chacun est responsable du salut de tous. Il est totalement aveugle à l'art, à toute vision esthétique ou esthétisante de la vie et des hommes. Un juif ne s'appartient pas à lui-même. Le don personnel n'existe pas, il faut savoir s'en dépouiller pour se mettre au service de son peuple. (Notion d'ailleurs très restrictive de peuple, le peuple juif semble se réduire aux Ladover, à l'exclusion des assimilés à divers degrés et même des Israéliens.

Le judaïsme de sa femme, Rivkeh, est tout aussi militant. Spécialiste des questions politiques et sociales russes, elle enseigne à la Yeshiva. Ce monde est à sauver et à sacrifier, pourtant elle comprend que son fils cherche à l'embellir, à le décorer. Mais pour Asher il ne s'agit pas de cela. Dessiner, peindre, sont des réactions primaires incontrôlables. Tout son être se donne à son émotion comme on prie, hurle ou pleure. Un jour il s'aperçoit à la Yeshiva qu'il a profané son Chumash d'un dessin "automatique" (comme on parle d'écriture automatique). Il ne s'agit jamais de jeu futile, inutile. Peindre lui est indispensable comme la vie même. Mais son don lui viendrait-il vraiment de "l'Autre Monde", comme le lui répète son père?

Le Rebbe, plus souple qu'Aryeh Lev, convoque Asher et le met sérieusement en garde: à la croisée des chemins, il doit prendre ses responsabilités, les plus graves, celles de son destin. Il est à la frange redoutable du monde des Gentils et de son monde celui de l'héritage culturel et de l'héritage du sang. Il est barmitzwa, il doit savoir s'il lui faut rendre le monde sacré comme ses pères ou donner la permanence à ce qu'il croit être sa ou la vérité, donner un sens mystique au monde ou donner un sens à sa vie.

Comment la genèse de cette vocation est-elle exposée? Avec maladresse souvent. Potok n'est pas peintre, et son enfant prodige pas génialement original. L'on sent que le problème moral du génie le concerne infiniment plus que le problème esthétique, la naissance d'une vocation et la formation d'un artiste. Encore une fois, c'est le problème de la vocation traditionnellement non-juive qui le préoccupe (la voca-

tion de peintre n'est qu'un exemple, un symbole). Potok ne résout rien, il pose des problèmes contemporains moraux urgents, il ne moralise pas. Il inquiete.

Asher ne cesse d'être le juif de stricte observance qu'il était tout petit. Mais il ne peut être juif qu'à la condition d'être pleinement homme et artiste, d'exprimer sa rage et son angoisse de vivre. Cas extrême où l'explosion culturelle ne fait pas table rase de toute appartenance. Mais, et voilà le problème de la limite qui intéresse Potok, comment faire passer, rendre sensible ce moi différent? L'apprentissage d'Asher (de six à vingt ans) se fait de musée en musée, d'exposition en exposition, aux Etats-Unis, en Italie et en France. D'abord seul, de manière instinctive, de façon plus ou moins avouée, à sa mère qui va jusqu'à l'accompagner dans ses visites, à son père qui désapprouve formellement, puis avec Jacob Kahn, peintre de grande renommée à qui le Rebbe l'a confié quand il est enfin persuadé que rien ne l'arrêtera. Et que voit-il, Asher, dans ces représentations plus ou moins figuratives? Des corps et des visages, des nus et des crucifixions. Il les copie, les étudie et apprend à couler dans ces moules-là sa personnalité venue d'un horizon totalement étranger car sa propre tradition ne lui en offre aucun.

Un jour à Paris, loin de ses parents, en un moment fulgurant, il peint sa mère, la seule vraie femme qu'il ait jamais "vue", tout son amour pour elle, toute la tension de ce visage si souvent à la fenêtre à attendre dans la peur le retour d'un fils ou d'un mari. Instant de totale identification à son "sujet" suivi de folle angoisse et de terreur: sa mère douloureuse, les bras écartés devant la fenêtre: une crucifixion! Il s'est exprimé. Il a profané. La toile fait sensation et marque la consécration d'Asher Lev. Elle marque aussi l'irréversible rupture avec sa communauté. Solitude de l'artiste si amoureux de sa vérité qu'il ne peut que détruire ce qu'il aime, son monde, et s'en faire exclure.

Voilà, me semble-t-il, le véritable intérêt de ce roman où Chaim Potok, une fois de plus, confronte diverses conceptions, du judaïsme (religieux), et se demande si être juif, seul, sans juifs dont on soit responsable, a un sens, s'il existe une solution authentiquement juive entre l'orgueilleuse solitude des élus et l'enracinement dans le siècle.

L'HÉRITAGE DE LENINE

Introduction à l'histoire du communisme mondial

par François Fejto

Série "Documents" dirigée par François Fejto

Casterman — Paris-Tournai —

Le livre que voici répond à deux sollicitations. La première m'est venue d'étudiants avec lesquels je me suis trouvé en contact depuis 1968. Plus d'une fois, lors de conférences ou de débats, mes jeunes interlocuteurs m'ont mis dans l'embarras en me demandant de leur indiquer un ou des ouvrages offrant une vue d'ensemble sur l'évolution de la doctrine et de la pratique du communisme mondial. Or, si l'on peut remplir une bibliothèque avec des livres qui traitent d'un aspect ou d'un autre, d'un point de vue ou d'un autre, des problèmes communistes, si l'étude du marxisme et de ses variantes connaît de nos jours une floraison extraordinaire, on peut compter sur les doigts d'une main les études qui peuvent servir réellement d'introduction à la connaissance du monde communiste.

C'était également l'avis de l'éditeur américain Frédérick A. Praeger qui — à l'époque où il dirigeait encore sa maison d'édition de New York — m'engageait à écrire un ouvrage susceptible de combler cette lacune.

J'avoue qu'après avoir consacré des années à certains secteurs du monde communiste — histoire des démocraties populaires, conflit sino-soviétique, etc. — l'idée m'a paru tentante de "faire le tour" des problèmes, de repenser le "tout", d'abord la tradition marxiste-léniniste idéologique et organisationnelle, telle qu'elle est sortie des mains de fer de Staline, puis les changements et adaptations qui se succèdent depuis la mort de Staline, et qui font du monde communiste un monde tellement diversifié, bigarré, contradictoire que non seulement Marx ou Lénine mais Staline lui-même ne s'y reconnaîtraient plus.

Je préfère parler, comme on voit, à propos du devenir du communisme, de mutation ou de variation plutôt que de crise. On a, en effet, trop usé et abusé de ce dernier terme auquel d'ailleurs les marxistes ont contribué à associer un sens de catastrophe, confondant crise et agonie, crise et désintégration, alors que les crises, tout comme les conflits et contradictions, sont souvent des signes de vitalité d'un système, des crises de croissance qui dé-

(Lire la suite à la page 24)

bouchent non sur des effondrements ou des explosions, mais sur des adaptations et des métamorphoses. Cela me semble le cas du communisme dans le monde.

D'ailleurs, dès l'origine, le marxisme, à l'instar de toutes les grandes idéologies, voire théologies, apparaît comme un phénomène composite, porteur d'ambiguïtés: il est négation et affirmation, continuité et rupture, utopie et connaissance critique, démythification et mythe, révolte contre toute autorité et appel au pouvoir fort. C'est sans doute à ses ambiguïtés, à ses multiples contradictions que le marxisme doit une bonne partie de ses succès, son dynamisme, ses incarnations, son ascension au rang de puissance mondiale. A ses erreurs et illusions peut-être davantage qu'à la part de vérité qu'il contient. Cette part d'ailleurs, nous le verrons, n'est point négligeable. L'intuition fondamentale du marxisme: l'instabilité congénitale du monde capitaliste, bourgeois, la possibilité d'exploiter ses déséquilibres dus à une croissance de plus en plus rapide des forces de production, pour la création de nouvelles formes du pouvoir, s'est avérée juste et féconde.

Certes, le projet marxiste, développé par Lénine d'intégrer tous les mécontentements, tous les mouvements révolutionnaires, nationaux, intellectuels, prolétariens à la théorie et à la pratique d'un seul mouvement de classe par définition internationaliste, a échoué sur des inégalités du développement des sociétés, sur l'irréductibilité des aspirations individuelles, sociales, nationales, spirituelles, aux seuls dénominateurs de la lutte des classes et de la dévolution prolétarienne. L'Internationale, contrairement aux espoirs de Marx, de Lénine et de générations de révolutionnaires, n'a pas sauvé le genre humain, même pas les peuples conquis par le marxisme, de l'exploitation de l'homme par l'homme, des conflits entre les nations et les Etats. Nulle part ce qu'on appelle la dictature du prolétariat n'a donné naissance à l'une de ces sociétés d'hommes libres, maîtres de leur destin, auxquelles rêvaient les socialistes utopistes, Marx y compris.

Dans l'absolu, le marxisme-léninisme n'a pas tenu ses promesses, sauf pour ce qui est du remplacement de la propriété privée par la propriété d'Etat, ce qui ne suffit guère, on le voit maintenant, pour transformer essentiellement les "rapports de production", la condition du prolétariat, les relations internationales. Mais en s'in-

sérant dans le siècle en reprenant à son compte des héritages les plus divers, tsaristes ici, impériaux là-bas despotiques, caudillistes, monarchiques, féodaux, tribaux, voire bourgeois, il a donné son nom à des formations syncrétiques où l'analyse découvre, derrière des façades doctrines uniformisées, des réalités fort différentes, qui échappent à tout schématisme, à toute mono-interprétation.

Le marxisme a bien changé, mais précisément il a été capable de changer le monde en devenant autre. En voulant déjouer les ruses de l'histoire dont parlaient Hogel, Marx et Engels, il est devenu l'instrument d'une des ruses les plus rusées de l'histoire: expression du désir de la désaliénation totale de l'homme, il a aidé à accoucher des sociétés dominées par de grands appareils d'Etat bureaucratiques, policiers et orthodoxes, en comparaison desquels les absolutismes du passé apparaissaient comme des machines rudimentaires, quasi préhistoriques. De nos jours, le marxisme sert à la fois à justifier cette mutation et à la dénoncer.

Voilà donc désigné le sujet de cet ouvrage: réflexion et surtout invitation à la réflexion sur les avatars de l'idéologie marxiste-léniniste et sur les enseignements qu'on peut en tirer pour la politique socialiste. Devant la grandeur et la complexité d'une telle entreprise, j'ai dû nécessairement me rendre compte des lacunes de mon savoir, des limites des instruments conceptuels à ma disposition. Mais mon but n'a point été de faire oeuvre complète, parfaite, définitive, seulement de proposer, je le répète, une introduction, une sorte de guide aux jeunes et aux lecteurs cultivés qui souhaitent de s'orienter dans les labyrinthes du passé et des multiples courants contemporains du marxisme-léninisme.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE Textes de Nicolas Ingman

Illustrations de Bernard Brett
CASTERMAN — Paris-Tournai —

Cet ouvrage est paru aux Editions Ward Lock à Londres sous le titre: *The Story of Music*. Textes traduits par C. Derbaix, C. Jacquerye, P. Coffyn. Texte français par les Editions Casterman 1973.

* * *

INTRODUCTION

Que la musique soit pour vous une passion, un objet d'étude ou plus simplement un des agréments de la vie, les auteurs et l'éditeur espèrent que le présent ouvrage contribuera à vous la faire aimer davantage.

Ce livre ne contient ni analyse technique ni profondes réflexions à propos de chefs-d'oeuvres musicaux. Vous n'y trouverez pas de dissertation sur "la forme de composition binaire de la sonate" ou "les groupes pandiatoniques de la musique des Beatles". Ces sujets, quelle qu'en soit l'importance, n'ont pas leur place dans un ouvrage écrit pour les jeunes uniquement désireux de connaître un peu mieux la musique. Et, à part dans le chapitre "Comment déchiffrer une partition", vous n'aurez aucune note sous les yeux.

* * *

Très beau livre de collectionneurs de 126 pages, agrémenté de très belles gravures et reproductions en couleurs, dont nous donnons un aperçu de la table des matières:

- 1) Le Premier Chant Humain —
- 2) Il y a 25.000 ans —
- 3) Les Premiers Instruments de Musique —
- 4) La Musique de la Perse ancienne —
- 5) La Musique des Hébreux —
- 6) Les Grecs et la Musique —
- 7) La Musique orientale —
- 8) Louez-le par la Musique —
- 9) Ménestrels et Troubadours —
- 10) Les premières Notations musicales —
- 11) La plus ancienne Musique écrite —
- 12) A la Gloire de Dieu —
- 13) L'Orgue —
- 14) Trois grands Maîtres de la Renaissance —
- 15) L'Opéra —
- 16) Les Instruments de Musique aux XVe et XVIe Siècles —
- 17) Jean-Sébastien Bach —
- 18) Georges-Frédéric Haendel —
- 19) Wolfgang-Ambedeus Mozart —
- 20) Beethoven, le Compositeur sourd —
- 21) Les premiers Romantiques —
- 22) Paganini, le Disciple du Diable —
- 23) Stradivarius, le Luthier —
- 24) Wagner, le Compositeur des Dieux —
- 25) L'Opéra romantique —
- 26) Tchaïkovski, le grand Maître de la Musique de Ballet —
- 27) Les derniers Romantiques —
- 28) Ballades, Chansons et Couplets —
- 29) Les Révoltés —
- 30) Stravinsky, l'Homme des Frontières —
- 31) Le vingtième Siècle —
- La Hongrie —
- La Russie —
- La Grande-Bretagne —
- La France —
- L'Allemagne —
- Les Etats-Unis —
- Autres Pays —
- Conclusion —
- 32) Le Jazz —
- 33) Le Pop, Musique des Jeunes —
- 34) La Musique électronique —
- 35) Le Futur —
- 36) Comment lire une Partition —
- 37) Le Vocabulaire musical —
- 38) Les Instruments de l'Orchestre.